

Mars 2026

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire (<https://www.veillecep.fr/>).

La veille éditoriale du CEP est réalisée à partir de sources éditorialisées, hors presse, de différentes natures (instituts de recherche, institutions nationales et internationales, think tanks, fondations, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Karine Belna (cheffe du bureau de la veille), **Diane Bigot** (chargée de mission veille éditoriale)
Centre d'études et de prospective

SOMMAIRE

FOCUS : BIOSÉCURITÉ DANS LES ÉLEVAGES	3
ALIMENTATION	4
Développement de la féverole et des légumineuses en Europe	4
Déconnexion entre production agricole et consommation alimentaire dans le delta du Mékong	6
Sécurité alimentaire mondiale à l'horizon 2100 : des trajectoires divergentes	7
Scénarios de transition alimentaire, réduction de la consommation d'aliments d'origine animale et dépréciation des actifs agricoles	8
Taxe sur les boissons sucrées au Brésil : une estimation des effets sur la santé en fonction des revenus.....	9
Représentations et consommations des « aliments revalorisés »	10
POLITIQUES AGRICOLES	10
Volatilité croissante des revenus agricoles européens	10
Le programme POSEI : des défis persistants pour répondre aux besoins des régions ultrapériphériques.....	12
COMMERCE INTERNATIONAL ET IMPACTS SUR LA RESSOURCE EN EAU ET LES TERRES ...	14
Mesurer l'empreinte hydrique du commerce agricole et alimentaire mondial	14
Dépendance à l'eau des filières soja et viande bovine, au Brésil	16
Impacts environnementaux de la succession annuelle soja-maïs au Brésil.....	17
MALADIES ANIMALES	18
Travaux du Sénat sur la dermatose nodulaire contagieuse	18
Impacts de la fièvre aphteuse sur le commerce international	19
ÉLEVAGE (PORCIN, BOVIN, ÉQUIN).....	19
Évaluation des politiques nationales et régionales relatives à l'élevage porcin, en Chine	19
Empreinte carbone des approvisionnements en viande de bœuf des entreprises alimentaires : États-Unis et Europe.....	21
Pastoralisme en France : état des lieux et axes de recherche	24
Atouts nutritionnels et environnementaux de la viande équine	24

FILIÈRES CACAO ET CAFÉ.....	25
Organisation de la filière cacao en Côte d'Ivoire et effets sur les prix à la production.....	25
Impacts du règlement européen contre la déforestation importée sur la filière café	27
FORÊTS	28
Principales pressions sur les forêts européennes : une prospective d'ici à 2070.....	28
EMPLOI	30
3,2 millions d'emplois en équivalent temps plein dans les filières agroalimentaires.....	30
AGRICULTURE DE PRÉCISION	31
Performances de l'agriculture de précision.....	31
MÉTHANISATION	31
Étude prospective sur la méthanisation en France à l'horizon 2050	31
PORTRAIT.....	33
Le Countryside and Community Research Institute	33
ÉVÈNEMENTS.....	34

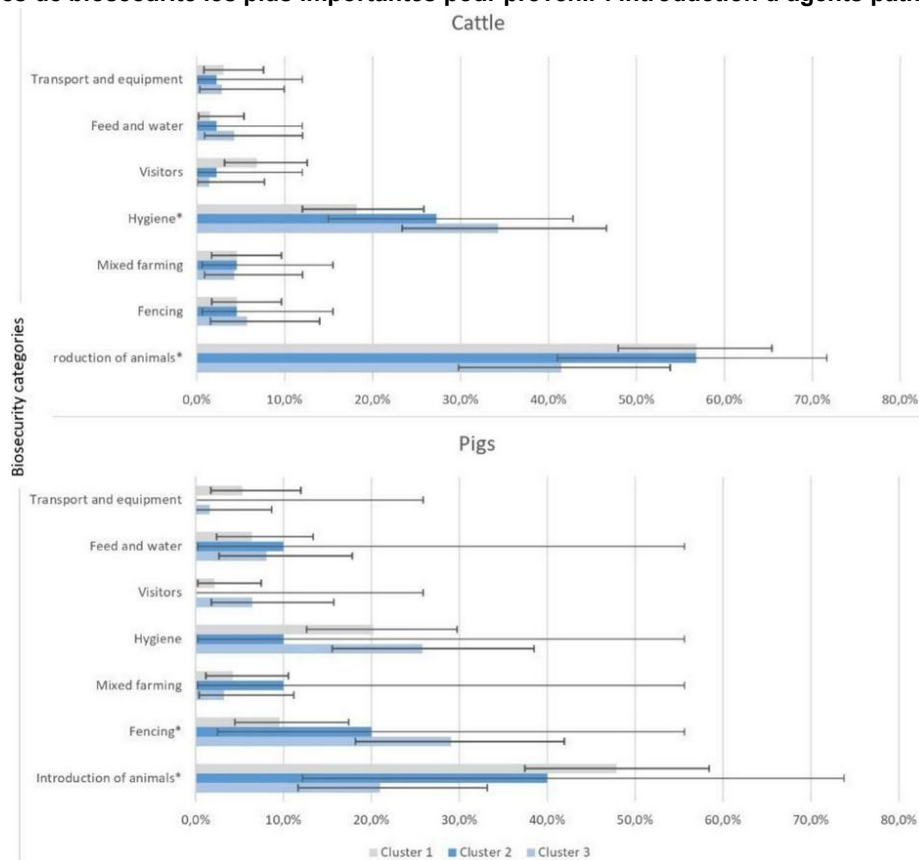
FOCUS : BIOSÉCURITÉ DANS LES ÉLEVAGES

L'élevage souffre depuis plusieurs années de l'émergence ou de la ré-émergence de maladies animales aux conséquences plus ou moins graves : économiques, sanitaires, contagiosité à l'humain, etc. Parmi les différentes mesures de prévention, la biosécurité occupe une place de choix, d'autant que le [règlement européen 2016/429](#), dit « loi de santé animale », met l'accent sur cette approche pour protéger les élevages. Il la définit comme « l'ensemble des mesures de gestion et des mesures matérielles destinées à réduire le risque d'introduction, de développement et de propagation des maladies ». Plusieurs publications récentes abordent ce sujet.

Un [article](#) paru en décembre 2025 dans *Preventive Veterinary Medicine* propose un indice de vulnérabilité aux maladies infectieuses, appliqué aux élevages laitiers. Il combine des informations sur les mesures de biosécurité, la gestion de la ferme et les mouvements des animaux. Ce dernier critère serait le principal facteur de vulnérabilité, quels que soient la taille de l'exploitation ou le mode d'élevage (agriculture biologique, élevage intensif, etc.).

Un autre [article](#), paru dans *Research in Veterinary Science*, s'intéresse lui à l'application des mesures de biosécurité dans les élevages de petite taille, pour lesquels les données sont peu nombreuses. Un questionnaire a été adressé à 346 vétérinaires dans 23 pays. Il leur a été demandé de caractériser ces petits élevages, de détailler la fréquence de leurs visites, les principales mesures de biosécurité, etc. Les plus importantes, pour les enquêtés, concernent l'entrée des animaux sur la ferme : quarantaine, tests de dépistage, statut sanitaire de l'élevage d'origine, etc. (figure).

Mesures de biosécurité les plus importantes pour prévenir l'introduction d'agents pathogènes



Source : *Research in Veterinary Science*

Lecture : six groupes de mesures sont étudiés pour les ruminants (en haut) et les porcs (en bas) : le transport et l'équipement, l'alimentation et l'abreuvement, les visiteurs, l'hygiène, les fermes pratiquant la polyculture-élevage, la clôture, l'introduction d'un nouvel animal. Les trois « clusters » représentent des zones géographiques européennes (dans l'ordre : Balkans et Europe du Nord, Turquie, Europe centrale et du Sud).

De façon originale, deux articles s'intéressent aux motivations des éleveurs pour mettre en œuvre des mesures de biosécurité. Une [revue de littérature](#) parue dans *Preventive Veterinary Medicine* pointe d'abord le manque d'études sur ce sujet. Le nombre de travaux varie selon les pays (davantage en Europe et en Asie centrale) et selon les espèces animales concernées (les études américaines portent principalement sur le bétail, les études asiatiques sur les volailles, etc.). Selon les auteurs, les vétérinaires disposent d'une influence importante sur l'application des mesures de biosécurité, du fait de leurs compétences techniques et des relations de confiance entretenues avec les éleveurs. Les pouvoirs publics jouent aussi un rôle en créant un environnement incitant ces derniers à adopter les bonnes mesures. Enfin, le dialogue entre exploitants permet de diffuser les pratiques au sein de la profession.

Un [article](#) du *Journal of Rural Studies* s'intéresse lui au cas de la tuberculose bovine en Irlande. Il établit un lien entre le niveau de connaissance des éleveurs sur la maladie et leur acceptation des mesures de biosécurité. Si les éleveurs interrogés maîtrisent bien la stratégie de lutte contre la tuberculose, les modes de contagion et l'utilisation des tests de dépistage sont moins bien compris. Par ailleurs, les auteurs confirment que le consentement de l'éleveur à appliquer les mesures de biosécurité augmente avec la confiance qu'il leur accorde.

Enfin, une [méta-analyse](#) parue dans la *Revue scientifique et technique* de l'Organisation mondiale de la santé animale s'intéresse aux mesures préventives : augmentation de la biosécurité, vaccination, amélioration des pratiques d'élevage, meilleure alimentation, etc. À l'échelle d'un élevage, elles permettent de réduire les antibiotiques, de baisser les taux de morbidité (émergence de maladies) et de mortalité, tout en améliorant le rendement des exploitations et les retours sur investissement.

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

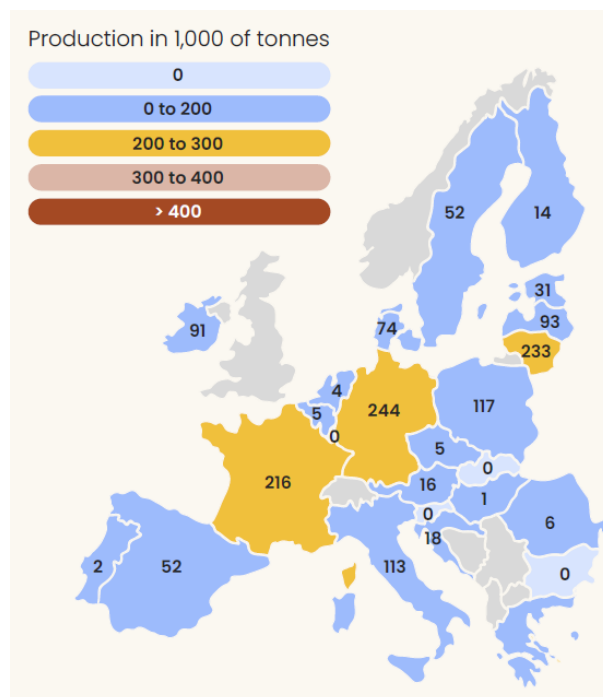
ALIMENTATION

Développement de la féverole et des légumineuses en Europe

Paru en février 2026, un rapport de The Protein Project propose une « feuille de route » pour accélérer le développement de la féverole en Europe et, plus largement, des légumineuses à graines.

Malgré son intérêt agronomique (fixation de l'azote atmosphérique, haute teneur en protéines, réduction des émissions de méthane du bétail), la féverole reste une culture marginale (voir [un précédent billet](#)) (figure). 85 % des volumes sont orientés vers l'alimentation animale alors que les préconisations nutritionnelles encouragent une hausse de la consommation humaine.

Production annuelle de féverole en Europe (2024)



Source : The Protein Project

La filière souffre d'un sous-investissement en sélection variétale, de la variabilité des rendements, d'un manque d'infrastructures de transformation et d'une demande encore faible. Six portraits présentent diverses situations : micro-ferme vendant des fèves fraîches en circuit court, élevages et grandes structures céréalières, en bio comme en conventionnel, etc. On y voit, selon les cas, l'intérêt des légumineuses dans les rotations ou comme culture associée, la transformation à la ferme, ou encore le besoin d'équipements de tri, séchage, stockage et décorticage. Plusieurs exemples soulignent que l'accès aux marchés de l'alimentation humaine suppose des investissements importants, y compris pour mettre en place des standards de qualité.

Sur cette base, le rapport liste une dizaine d'enjeux pour la chaîne de valeur, de l'amont à l'aval : progrès variétal et protection des cultures, sécurisation du revenu et gestion du risque pour les agriculteurs, infrastructures de transformation, organisation des marchés, incorporation dans les produits alimentaires et adoption par les consommateurs, etc. Ces différents aspects sont interdépendants, et le rapport plaide pour mieux structurer l'offre de légumineuses et renforcer les partenariats privés (entre sélectionneurs, metteurs en marché, transformateurs). Il préconise aussi de mobiliser différents leviers de politique publique : aides couplées de la PAC, paiements pour services environnementaux ou aides à la transition, instruments en faveur de l'innovation, commande publique, politiques alimentaires, etc. Enfin, sous réserve que les verrous actuels soient tous levés, il envisage une montée en puissance de la filière féverole d'ici à 2040, avec pour cible un doublement des volumes produits et consommés, et il insiste sur sa contribution potentielle à l'autonomie protéique de l'Europe (réduction des importations, économies en matière de santé publique, réduction de l'utilisation d'engrais).

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : The Protein Project

<https://www.theproteinproject.eu/publications/towards-a-legume-rennaissance>

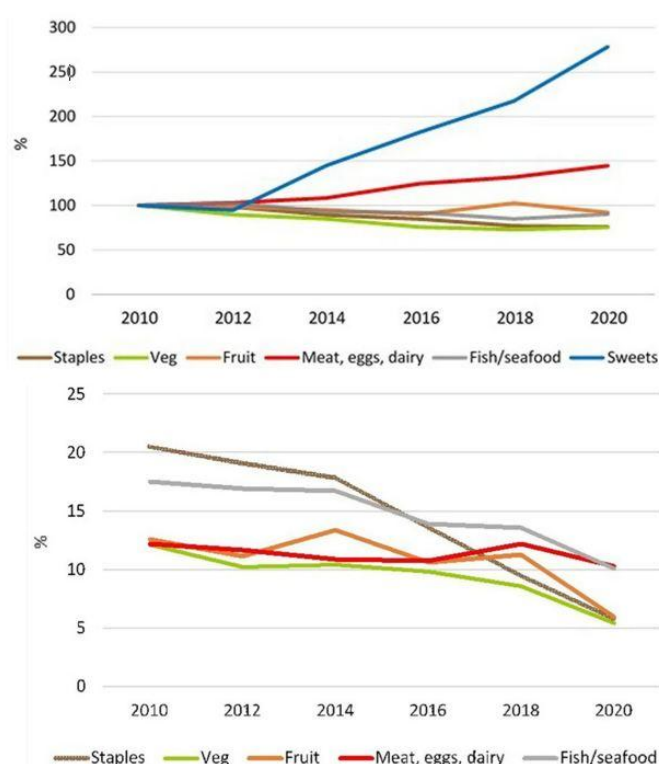
Déconnexion entre production agricole et consommation alimentaire dans le delta du Mékong

Un article, paru en décembre 2025 dans *Frontiers in Sustainable Food Systems*, s'intéresse aux mutations des chaînes d'approvisionnement et aux politiques agricoles vietnamiennes, et à leurs influences sur les régimes alimentaires des habitants du delta du Mékong. Pour ce faire, les auteurs ont utilisé des données statistiques nationales annuelles, portant sur la période 2010-2020 et concernant la production agricole, la consommation et la nutrition.

Le delta du Mékong est la plus productive des six régions qui composent le pays. La production de denrées de base, de fruits, de légumes, de céréales et de produits de la mer y est en augmentation constante. Le taux de denrées vendues, en grande majorité exportées, atteint 90 %, soit le plus haut niveau de tout le pays. En revanche, la diversité des productions par ménage agricole est très faible.

La consommation de fruits et légumes des habitants du delta a augmenté et la sous-nutrition a régressé. Cependant, la proportion de denrées consommées directement par les producteurs ne cesse de décroître, tandis que la consommation de produits sucrés augmente chaque année (figure), en même temps que le taux de surpoids et d'obésité. La diversité alimentaire de la région est particulièrement pauvre et classe cette dernière au deuxième rang du pays en matière.

Évolution de la consommation de différents types d'aliments (en haut) et proportion des aliments auto-produits (en bas) entre 2010 et 2020



Source : *Frontiers in Sustainable Food Systems*

Les auteurs soulignent donc la déconnexion croissante entre les productions, résolument tournées vers l'export, et les consommations, dépendantes des marchés extérieurs et comportant des aliments malsains. Plusieurs explications de cette tendance sont avancées : tout d'abord, les politiques de sécurité alimentaire des années 2010 ont privilégié les volumes produits et les investissements dans des équipements, pour intensifier les cultures

de base, en particulier le riz. À partir de 2016, les opportunités d'exportation et les accords de libre-échange ont conduit à favoriser les denrées les plus rentables (fruits, produits de la mer), au détriment des cultures de base, ce qui a réduit la diversité des productions. En parallèle, le déclin de la main-d'œuvre agricole et le désintérêt des jeunes pour le métier ont fragilisé le système alimentaire. Le changement climatique a quant à lui entraîné la salinisation des terres et la montée des eaux (4,2 mm par an, avec un risque d'inondation croissant). Enfin, les auteurs montrent que la consommation de produits malsains est liée au niveau d'éducation, dont la faiblesse dans la région freine les effets des interventions publiques sur la nutrition. Ils insistent sur la nécessité de passer d'objectifs d'optimisation de la production à une vision plus globale des systèmes alimentaires, en prenant mieux en compte l'interaction entre l'offre et la demande, l'adaptation au changement climatique, les besoins en éducation, le renouvellement de la main-d'œuvre et l'appropriation des nouvelles technologies.

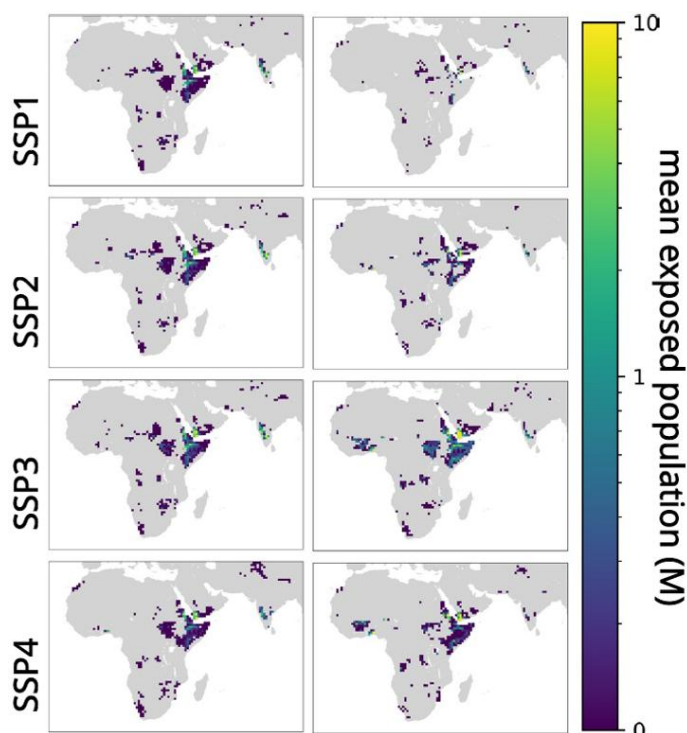
Diane Bigot, Centre d'études et de prospective

Source : *Frontiers in Sustainable Food Systems*
<https://doi.org/10.3389/fsufs.2025.1687849>

Sécurité alimentaire mondiale à l'horizon 2100 : des trajectoires divergentes

Une étude publiée dans *Nature* en janvier 2026 projette l'exposition de la population mondiale aux crises alimentaires, à l'horizon 2100. Quatre trajectoires sont décrites, croisant données météorologiques, projections démographiques et de pauvreté (figure).

Cartographie du risque alimentaire selon les quatre trajectoires étudiées, aux horizons 2050 et 2099



Source : *Nature*

Lecture : le nombre de personnes exposées au risque de crise alimentaire (en millions) est représenté pour les périodes 2017-2050 (à gauche) et 2051-2099 (à droite,) et pour chacune des quatre trajectoires envisagées (*shared socioeconomic pathways*, SSP) : SSP1 « Durabilité » ; SSP2 « Dans la continuité » ; SSP3 « Rivalités » ; SSP4 « Inégalités ». L'échelle de couleur varie du violet (faible exposition) au jaune/vert (forte exposition, jusqu'à 10 millions de personnes par cellule de la grille).

La première est une « trajectoire de durabilité », où progrès sociaux et environnementaux permettent de relever le défi du changement climatique. La deuxième est une « trajectoire de continuité », prolongeant les tendances actuelles. La troisième, « trajectoire de rivalités », voit les tensions géopolitiques compliquer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Enfin, la « trajectoire d'inégalités profondes » se caractérise par une déconnexion entre des sociétés riches et avancées (du point de vue technologique et éducatif) et des sociétés fragmentées et à faibles revenus, avec de fortes difficultés d'adaptation.

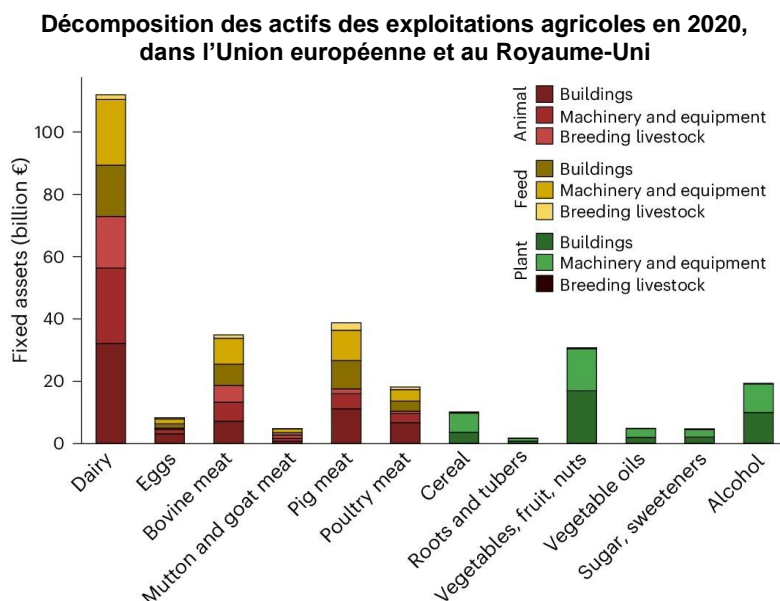
À l'horizon 2100, les écarts de sécurité alimentaire deviendraient très marqués entre scénarios, tant par le nombre de personnes touchées que par la fréquence des crises. Dans les trajectoires les plus pessimistes (3 et 4), près de 1,2 milliard de personnes auraient subi au moins une crise alimentaire grave. À l'inverse, l'adoption de politiques climatiques ambitieuses (trajectoire 1) réduirait de 70 % l'exposition aux crises alimentaires, épargnant près de 780 millions d'individus. L'Afrique verrait son exposition aux crises alimentaires diminuer rapidement après 2050, tandis qu'elle stagnerait en Asie, en raison de marges de réduction de l'insécurité alimentaire plus limitées.

Delphine Acloque, Centre d'études et de prospective

Source : *Nature - Scientific reports*
<https://doi.org/10.1038/s41598-025-29068-1>

Scénarios de transition alimentaire, réduction de la consommation d'aliments d'origine animale et dépréciation des actifs agricoles

En janvier 2026, *Nature Food* a publié un article sur les actifs échoués de l'agriculture en Europe et au Royaume-Uni, selon les scénarios de substitution des protéines végétales aux protéines animales élaborés par la commission EAT-Lancet. Les « actifs échoués » sont le résultat d'une dépréciation accélérée des actifs immobilisés, suite à la perte de leur utilité ou de leur valeur économique. Dans le cas de la baisse de consommation des produits d'origine animale, seraient concernés les bâtiments, machines et équipements spécifiquement dédiés à l'élevage, ainsi que les cheptels reproducteurs. Les chercheurs démontrent que 78 % des capitaux fixes du système alimentaire de l'UE et du Royaume-Uni sont liés à l'élevage (figure).



Source : *Nature Food*

Une réduction de 9,5 % de la consommation de ces productions (scénario modéré) pourrait diminuer la valeur de ces actifs de 20 %. Les scénarios EAT-Lancet plus ambitieux en matière de substitution des protéines végétales aux protéines animales entraîneraient, quant à eux, 49 % à 73% de pertes. Néanmoins, selon les auteurs, si des politiques incitaient à réduire progressivement les investissements dans ces actifs qui n'auront plus d'usage, l'impact pourrait être fortement limité. En l'absence de soutien public pour accompagner cette transition, la vulnérabilité économique des producteurs pourrait devenir un frein majeur aux transformations environnementales nécessaires au respect des objectifs climatiques mondiaux.

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective

Source : *Nature Food*

<https://doi.org/10.1038/s43016-025-01283-z>

Taxe sur les boissons sucrées au Brésil : une estimation des effets sur la santé en fonction des revenus

Adoptée au Brésil en 2024, une taxe de 20 % sur les boissons sucrées, recommandée par l'Organisation mondiale de la santé, vise à réduire leur consommation et, ainsi, certaines maladies dites « non transmissibles » (diabète, obésité, etc.). Un article, paru dans *Nutrients* en janvier 2026, anticipe ses impacts sur le surpoids et l'obésité en fonction des niveaux de revenu, à l'horizon 2030.

La modélisation prévoit une baisse de l'apport calorique au sein de la population entre 2022 (année de référence choisie) et 2030 (figure). Cette baisse serait plus marquée chez les hommes que chez les femmes, et dans les foyers les plus aisés. D'abord parce que ces derniers sont plus à même de remplacer les boissons sucrées par des options plus saines, souvent plus coûteuses. Ensuite, contrairement à d'autres pays, les populations aisées au Brésil sont plus sujettes au surpoids et à l'obésité ; les gains potentiels seraient donc mécaniquement plus élevés pour cette tranche de revenu.

Prévalence du surpoids au départ et après la taxe sur les boissons sucrées, entre 2022 et 2030

	Men		Women	
	Baseline (%)	After 20% Excise SSB Tax (%)	Baseline (%)	After 20% Excise SSB Tax (%)
All Overweight	41.0 (40.1; 41.8)	40.0 (39.2; 40.9)	34.3 (33.5; 35.0)	33.7 (33.0; 34.5)
Age group				
20-24	29.9 (26.9; 33.0)	27.1 (24.2; 30.0)	26.6 (23.8; 29.3)	25.5 (22.7; 28.2)
25-29	38.9 (36.1; 41.7)	37.7 (34.9; 40.5)	29.4 (26.7; 32.0)	29.1 (26.4; 31.8)
30-34	41.5 (38.7; 44.2)	40.7 (37.9; 43.4)	30.4 (28.1; 32.6)	29.9 (27.6; 32.1)
35-39	43.6 (41.1; 46.1)	42.8 (40.4; 45.3)	35.4 (33.0; 37.7)	33.8 (31.5; 36.1)
40-44	45.1 (42.4; 47.7)	44.5 (41.9; 47.1)	36.3 (34.0; 38.6)	35.5 (33.3; 37.8)
45-49	44.5 (41.6; 47.3)	44.9 (42.0; 47.9)	36.6 (33.9; 39.4)	36.3 (33.6; 39.1)
50-54	42.8 (39.7; 45.9)	41.8 (38.8; 44.8)	37.2 (34.7; 39.7)	36.5 (34.0; 39.0)
55-59	42.3 (39.3; 45.2)	42.3 (39.4; 45.2)	35.8 (33.4; 38.2)	35.6 (33.2; 38.0)
60-64	43.4 (40.6; 46.2)	43.6 (40.8; 46.4)	38.7 (36.0; 41.3)	37.6 (34.9; 40.2)
65-69	42.9 (39.8; 46.0)	42.5 (39.4; 45.7)	38.1 (35.3; 41.0)	38.0 (35.2; 40.9)
70-74	39.2 (35.6; 42.8)	38.7 (35.2; 42.3)	36.0 (32.6; 39.3)	36.3 (33.0; 39.7)
75-79	38.1 (33.7; 42.6)	35.7 (31.5; 39.9)	33.9 (30.2; 37.6)	32.9 (29.3; 36.6)
80-84	41.1 (35.4; 46.8)	39.2 (33.6; 44.8)	33.1 (28.6; 37.7)	32.3 (27.8; 36.9)
85-89	35.1 (26.1; 44.1)	32.6 (23.7; 41.6)	31.4 (24.5; 38.3)	28.5 (21.6; 35.3)
90-94	32.3 (17.5; 47.2)	29.3 (14.6; 44.0)	25.0 (16.7; 33.3)	23.5 (15.2; 31.7)

Source : *Nutrients*

Lecture : la première colonne décrit les tranches d'âge. Les deux colonnes suivantes rendent compte des taux de surpoids chez les hommes, l'année de référence (2022) et après instauration de la taxe (2030). De même pour les deux dernières colonnes, qui concernent les femmes.

Les auteurs concluent que l'instauration de cette taxe aurait des effets positifs sur la santé. Par exemple, le taux d'obésité baisserait de 2,2 % chez les hommes de 45-49 ans et chez les femmes de 25-29 ans. Ils recommandent aussi des mesures complémentaires pour éviter le creusement des disparités entre ménages à niveaux de revenu différents :

reformulation des produits malsains, orientation des bénéfiques de la taxe vers des actions ciblées et les ménages les plus précaires, meilleur accès à l'eau potable.

Diane Bigot, Centre d'études et de prospective

Source : *Nutrients*

<https://doi.org/10.3390/nu18030435>

Représentations et consommations des « aliments revalorisés »



Une revue de littérature portant sur 83 études, publiée en janvier 2026 dans *Foods*, examine les opinions et avis de consommateurs au sujet des « aliments revalorisés ». Ces aliments sont élaborés à partir de produits ou sous-produits alimentaires issus des phases de production ou de transformation qui, autrement, n'auraient pas été destinés à la consommation humaine. 91 % des consommateurs interrogés ont une perception positive de ces produits, qui participent à la réduction du gaspillage alimentaire. Pour autant, seuls 67 % sont disposés à payer pour ce type d'aliments. Des facteurs tels que le prix, les craintes relatives aux risques sanitaires et les doutes sur la qualité gustative prennent le dessus sur les bénéfices environnementaux perçus. Les auteurs recommandent donc de recourir à des campagnes d'information et à un étiquetage spécifique de ces produits (labels, certifications, allégations environnementales, etc.), pour que les intentions d'achat se traduisent plus souvent en consommations réelles.

Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : *Foods*

<https://doi.org/10.3390/foods15020364>

POLITIQUES AGRICOLES

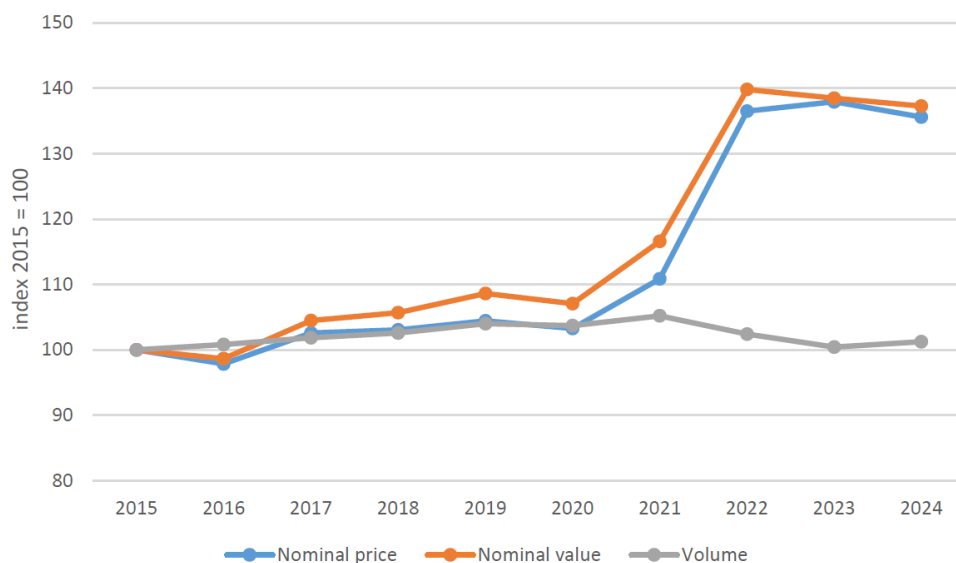
Volatilité croissante des revenus agricoles européens

Le Comité pour l'agriculture et le développement rural du Parlement européen a publié, en février 2026, un rapport sur les conséquences de l'inflation sur les résultats des exploitations agricoles européennes. Ce travail, réalisé par des chercheurs de l'université de Wageningen et du Teagasc (Irlande), évalue aussi les mesures de soutien aux revenus.

La hausse des prix du gaz naturel, en 2021, aggravée par la guerre en Ukraine en 2022, a entraîné une augmentation du prix des engrais. Celle-ci s'est ensuite étendue à l'ensemble des intrants et des produits agricoles. Ce décalage dans le temps a conduit à un important « effet ciseaux » des prix agricoles en 2023, après leur forte hausse de 2022.

La valeur de la production a bondi en 2022, avant de reculer en raison de la baisse des volumes (figure). Les conséquences sur l'équilibre financier des exploitations et sur les revenus agricoles ont toutefois été plus marquées dans certains secteurs (lait, vin, grandes cultures) et certains pays (Danemark, Irlande, Estonie, Lituanie, Pologne, etc.).

Décomposition de l'évolution de la valeur de la production dans l'Union européenne

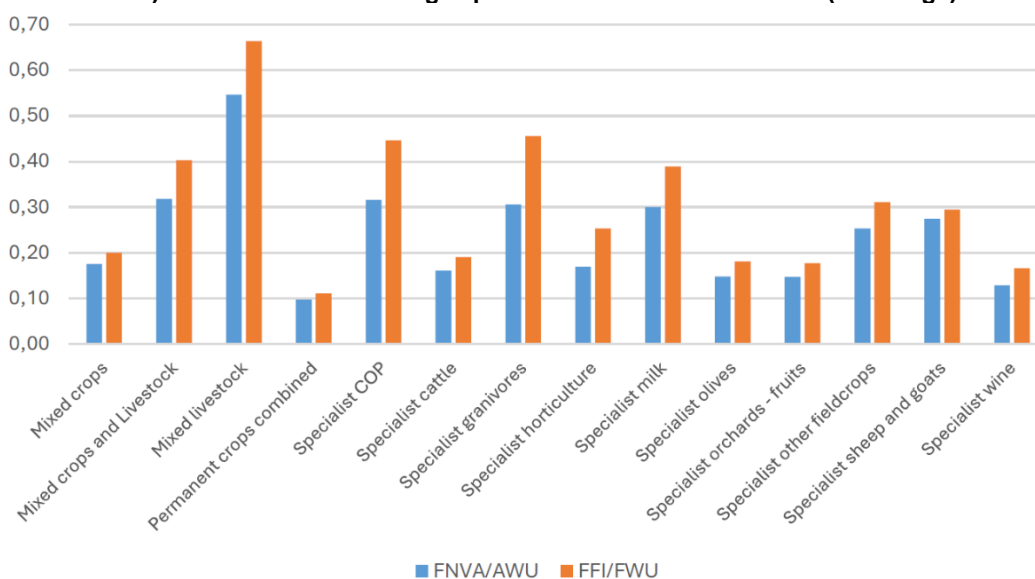


Source : Parlement européen

La volatilité des revenus sur la période 2013-2023 est particulièrement forte pour les exploitations d'élevage : 0,5 pour les exploitations d'élevages mixtes contre 0,1 pour les exploitations de cultures permanentes mixtes. Les auteurs utilisent principalement deux indicateurs de revenu des exploitations agricoles : la valeur ajoutée nette par unité de travail annuel et le revenu du ménage agricole par unité de travail non salarié.

La volatilité des revenus des ménages agricoles est systématiquement supérieure, dans tous les secteurs (figure), ce qui s'explique en grande partie par la construction des indicateurs et par le poids de la rémunération du capital et du travail. Par ailleurs, l'instabilité des revenus en Europe est plus forte que celle observée aux États-Unis, notamment pour les grandes cultures (comprise entre 0,17 et 0,27 outre-Atlantique, contre 0,30 à 0,45 en Europe). En effet, une large palette de dispositifs (paiements contracycliques, assurances, autres outils de gestion des risques) permet d'y atténuer les impacts des aléas de marché.

Volatilité des revenus agricoles, calculés comme la valeur ajoutée nette par unité de travail annuel (en bleu) ou le revenu des ménages par unité de travail non salarié (en orange)



Source : Parlement européen

Représentant en moyenne près d'un tiers des revenus des exploitations, les aides de la PAC contribuent à amortir cette volatilité. Néanmoins, leurs montants étant fixés en valeur nominale, elles ont perdu en efficacité en raison de la forte inflation sur la période. Les auteurs préconisent d'ailleurs leur indexation sur l'inflation. En revanche, les outils de gestion des risques, *a priori* efficaces pour amortir les chocs de prix ou de revenus, restent peu utilisés par les agriculteurs. Plusieurs raisons sont évoquées, notamment : le coût des primes d'assurance en dépit des soutiens apportés, la complexité administrative des instruments de stabilisation des revenus, l'anticipation des aides d'urgence nationales, etc. Les auteurs suggèrent d'accroître le soutien financier aux mécanismes de gestion des risques, et d'investir dans la formation des agriculteurs et des conseillers pour développer leur utilisation.

Enfin, les auteurs soulignent qu'un système d'observation précis et réactif de la situation économique des agriculteurs permettrait d'améliorer l'efficacité des dispositifs de soutien au revenu. Plusieurs pistes sont ainsi mentionnées : élaborer des indicateurs anticipés à partir du suivi des prix et des volumes, mieux saisir le niveau de vie des ménages agricoles en intégrant toutes les sources de revenus, s'appuyer sur les suivis de trésorerie.

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

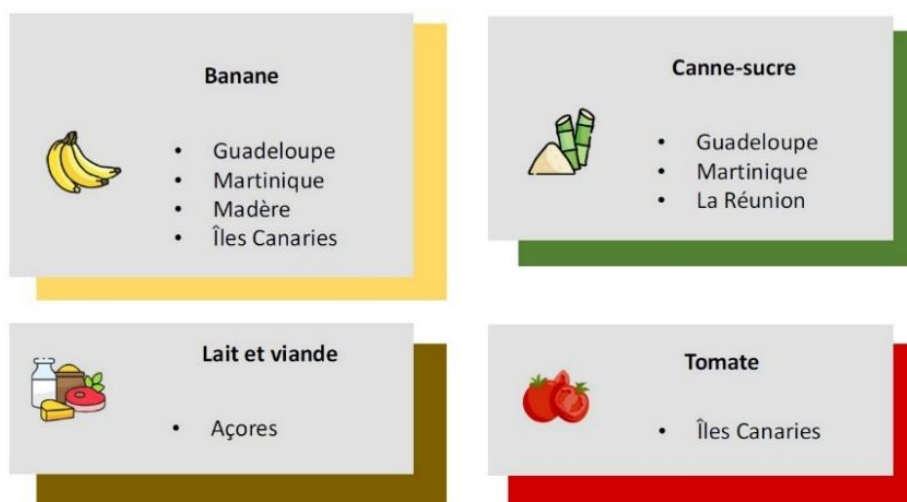
Source : Comité sur l'agriculture et de développement rural du Parlement européen
[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2026/759349/CASP_STU\(2026\)759349_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2026/759349/CASP_STU(2026)759349_EN.pdf)

Le programme POSEI : des défis persistants pour répondre aux besoins des régions ultrapériphériques

La Cour des comptes européenne a publié, en janvier 2026, un rapport d'évaluation portant sur le [programme POSEI](#). Doté d'un budget de 653 millions d'euros en 2023, il a pour objectif de compenser les contraintes spécifiques qui s'exercent sur l'agriculture des régions ultrapériphériques (RUP), en raison de leur éloignement et de leur insularité. Il bénéficie aux RUP de trois États membres : France, Espagne et Portugal.

La Cour évalue d'abord les mesures en faveur des productions agricoles locales : filières agricoles traditionnelles d'exportation (banane, canne à sucre, lait et viande, tomate) d'une part, et filières de diversification (cultures fourragères, légumes, tubercules et fruits) d'autre part. Le soutien aux filières d'exportation consomme à lui seul 60 % du budget du programme.

Filières agricoles traditionnelles d'exportation dans les régions ultrapériphériques



Source : Cour des comptes européenne

Les auditeurs recommandent à la Commission européenne de revoir le mode de calcul du soutien à la filière banane. Selon eux, les modalités actuelles de distribution des aides n'incitent pas à accroître les volumes produits ni à renforcer l'efficacité des systèmes de production. Ils notent aussi la position de faiblesse des producteurs de banane dans la chaîne de valeur et proposent de favoriser une meilleure répartition des marges en leur faveur. En effet, alors que les prix aux consommateurs des bananes en provenance de l'UE sont bien plus élevés que ceux des bananes provenant de pays tiers, la marge est essentiellement captée par les maillons en aval de la production (logistique, grossistes, distribution).

Le soutien aux filières de diversification capte lui 21 % de l'enveloppe du POSEI, auxquels s'ajoutent des contributions nationales. Dans le cas de la France, ces contributions s'élèvent à 121 % du montant apporté par l'UE. Malgré ces soutiens, les auditeurs montrent que ces filières de diversification peinent à se développer et que la faible adhésion aux organisations de producteurs freine leur structuration, et limite les gains de productivité. Cela se traduit par exemple par une diminution du cheptel dans les RUP françaises (figure).

Évolution du cheptel dans les régions ultrapériphériques, en nombre d'animaux (période 2015-2023)



Source : Cour des comptes européenne

La seconde catégorie de mesures du POSEI, qui consomme 16 % du budget, concerne les régimes spécifiques d'approvisionnements (RSA). Ceux-ci visent à soutenir les importations de produits essentiels pour compenser l'éloignement des RUP. La France consacre 93 % de son enveloppe aux importations d'aliment du bétail.

L'audit conclut que, malgré sa contribution au maintien de la compétitivité de certaines filières traditionnelles d'exportation, le programme POSEI a des résultats mitigés car il ne

répond pas à tous les besoins spécifiques des régions ultrapériphériques et néglige la durabilité à long terme.

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective

Source : Cour des comptes européenne

<https://www.eca.europa.eu/fr/publications/SR-2026-03>

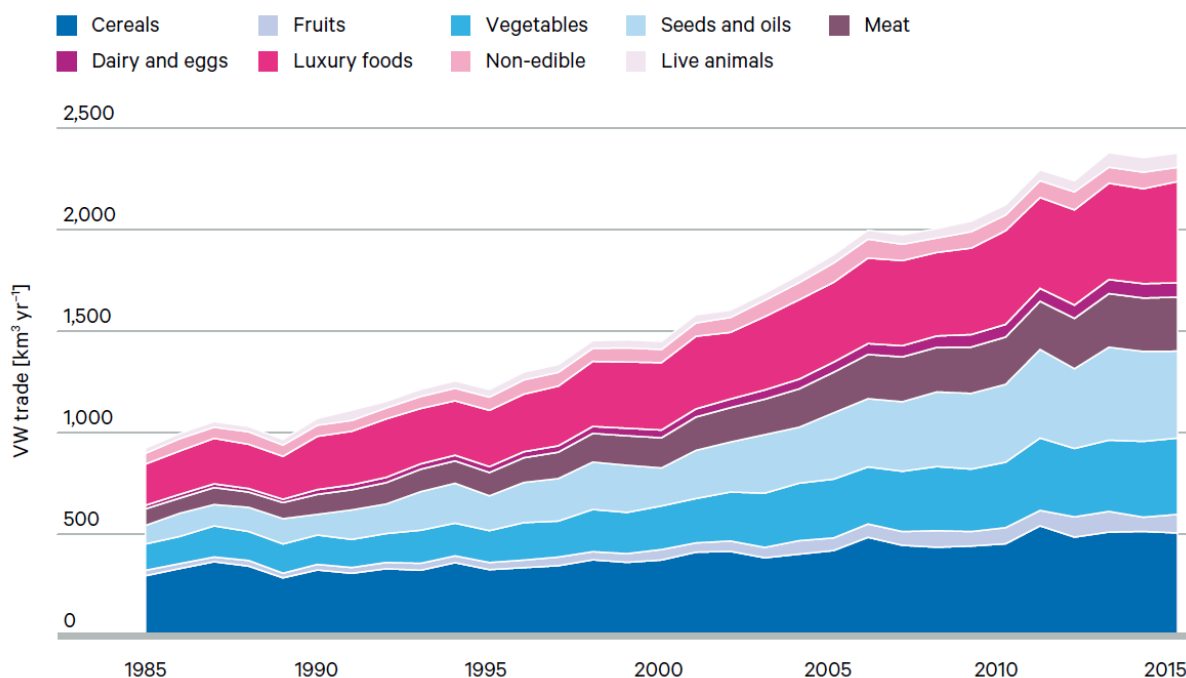
COMMERCE INTERNATIONAL ET IMPACTS SUR LA RESSOURCE EN EAU ET LES TERRES

Mesurer l'empreinte hydrique du commerce agricole et alimentaire mondial

Environ 70 % des prélèvements mondiaux d'eau douce sont le fait de l'agriculture. En parallèle, les échanges de produits agroalimentaires ne cessent d'augmenter. Dans ce contexte, une étude du *think tank* britannique Chatham House, parue en décembre 2025, analyse l'empreinte hydrique du commerce mondial de produits agricoles et alimentaires. Elle éclaire notamment la notion « d'eau virtuelle », à savoir le volume d'eau incorporé dans la production agricole et dans la chaîne d'approvisionnement à l'aval.

Le commerce d'eau virtuelle a augmenté, pour toutes les catégories de produits agricoles, depuis les années 1980 (figure). En 2022, la Chine concentrait à elle seule une part importante des importations mondiales d'eau virtuelle, pour certaines denrées (40 % pour le soja, 16 % pour l'élevage, 10 % pour l'huile de palme).

Évolution du commerce d'eau virtuelle (km³/an) selon la nature des productions agricoles



Source : Chatham House

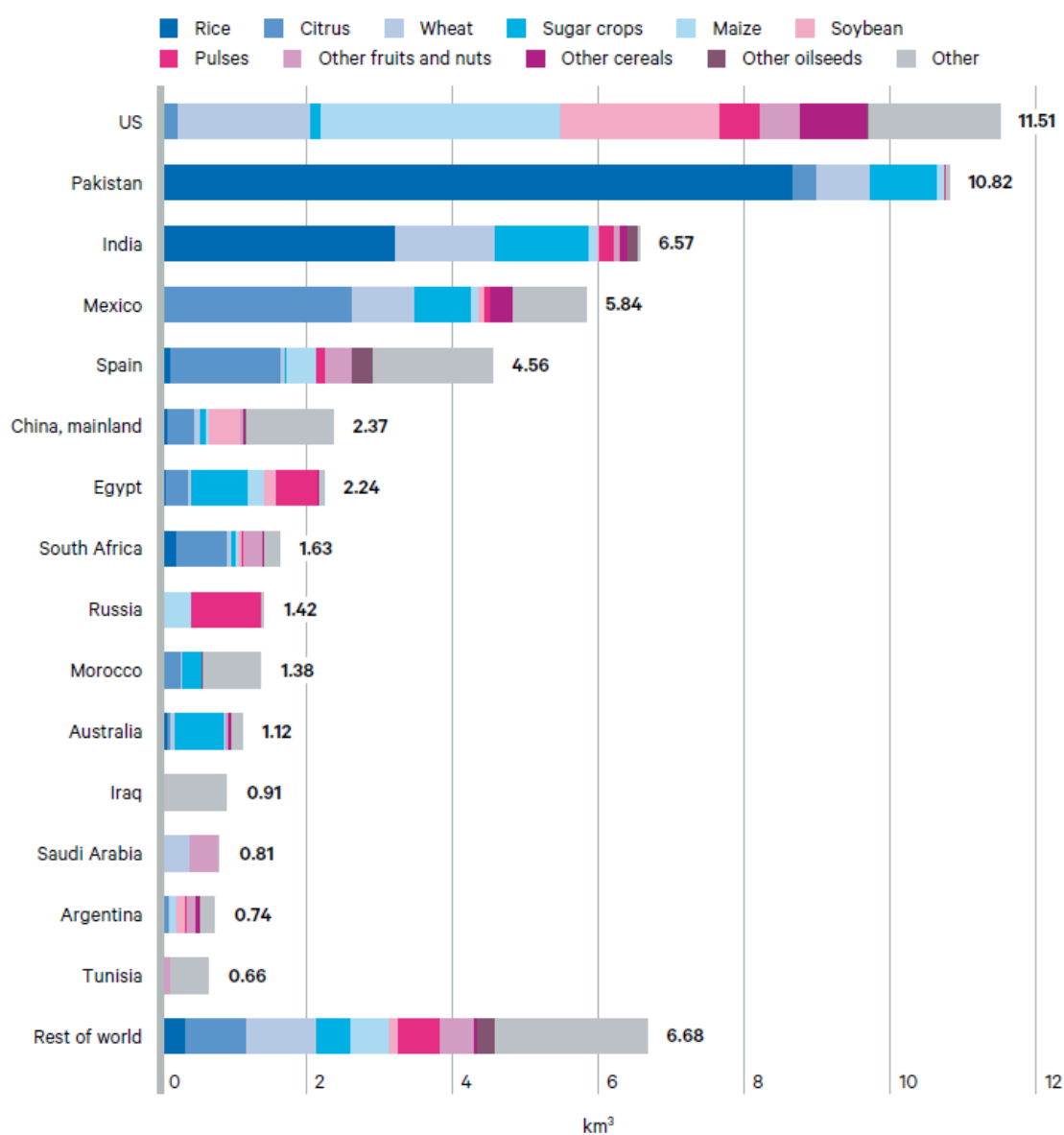
Si le commerce mondial peut théoriquement optimiser la répartition des ressources en eau par le transfert de denrées agricoles vers des régions marquées par la pénurie, la réalité est souvent bien différente. L'étude souligne que l'extraction d'eau est excessive dans des

régions au stress hydrique déjà élevé (ex. Moyen-Orient et Asie centrale), et exacerbée par un manque de réglementation et de tarification de l'eau.

Sur le plan méthodologique, les auteurs mentionnent que, pour évaluer les impacts des activités agroalimentaires sur les eaux souterraines et de surface, les mesures de volume sont insuffisantes car elles ignorent la disponibilité de la ressource et son renouvellement. Il est par conséquent nécessaire d'ajouter un indicateur de durabilité, telle la part des eaux non renouvelables dans le total des prélèvements (figure).

Deux études de cas (Maroc et Pakistan) montrent comment des stratégies d'exportation inadaptées aggravent les risques hydriques. La stratégie marocaine favorise l'exportation de produits horticoles très consommateurs en eau aux dépens des équilibres hydriques nationaux, déjà sous tension. Quant au Pakistan, parmi les nations les plus vulnérables du point de vue hydro-climatique, il exporte des volumes massifs de riz et de canne à sucre alors que les méthodes de culture sont décrites comme peu efficaces. La canne à sucre y utilise 50 % d'eau de plus que la moyenne mondiale.

Classement des exportateurs d'eau virtuelle non durable et part relative des productions concernées



Lecture : ce graphique classe les 15 premiers pays exportateurs d'eau virtuelle non durable incorporée dans les cultures (hors coton). Exprimées en km³, les données représentent les volumes d'eau douce prélevés au-delà des capacités de renouvellement des eaux de surface et souterraines.

L'auteur souligne la nécessité, pour les acteurs privés et publics, de transformer leur rapport à la ressource et de tenir compte de sa valeur réelle. Il formule plusieurs recommandations, dont la réorientation des subventions pour limiter l'irrigation intensive dans les territoires sous stress hydrique ou l'affichage de l'empreinte en eau des produits importés.

Delphine Acloque, Centre d'études et de prospective

Source : Chatham House

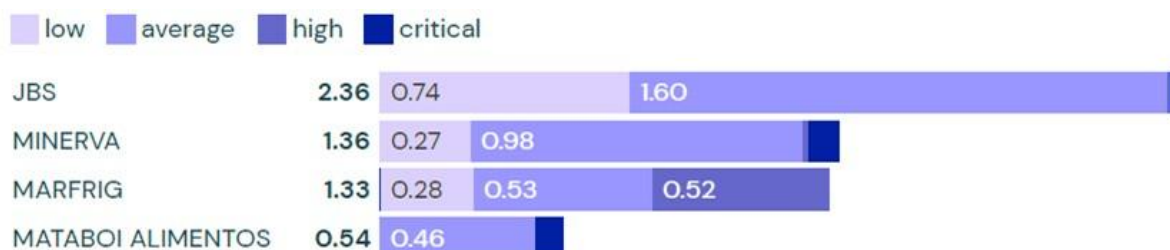
[doi: 10.55317/9781784136642](https://doi.org/10.55317/9781784136642)

Dépendance à l'eau des filières soja et viande bovine, au Brésil

Une étude publiée par Trase (voir un précédent [portrait](#)), en janvier 2026, se penche sur les risques auxquels sont exposés les grands négociants brésiliens de viande bovine et de soja, du fait des sécheresses et des pénuries d'eau dans le pays. L'élevage bovin utilise autour de 10 milliards de m³ d'eau annuellement (essentiellement pour l'abreuvement avec des taux d'évaporation très élevés) (calcul sur 2015-2017). Ce volume excède largement la consommation urbaine totale des grandes agglomérations du pays. Pour ce qui est de la culture du soja, peu irriguée, elle dépend essentiellement des précipitations (besoin en eau annuel estimé à 200 milliards de m³) et est donc très sujette aux sécheresses.

Les auteurs ont quantifié et cartographié l'exposition aux risques de sécheresse et de pénurie d'eau de ces deux productions, pour chaque grand négociant, en lien avec ses lieux d'approvisionnement. Pour le soja, ils ont utilisé une probabilité de survenue de sécheresse calculée à l'échelle des municipalités, sur la période 1958-2018. Pour le bœuf et le soja irrigué, ils ont croisé les volumes prélevés dans les différentes masses d'eau avec les niveaux de risque de pénurie de celles-ci, fixés par une agence gouvernementale. Ils montrent par exemple qu'un tiers des exportations de bœuf du négociant Marfrig sont exposées à une forte pénurie d'eau, en lien avec ses approvisionnements dans des bassins fluviaux du sud du Brésil (figure). Des résultats plus étoffés de ce travail sont publiés dans [un article](#) de *Communications Earth & Environment* paru en août 2025.

Exposition aux pénuries d'eau des grands négociants en bœuf brésiliens, en fonction des bassins fluviaux où a lieu la production



Source : Trase

Lecture : les quatre niveaux de risque de pénurie (bas, moyen, fort et critique) ont été fixés par l'Agence nationale de l'eau et de l'assainissement brésilienne, pour chaque bassin fluvial du pays. Les nombres correspondent aux volumes d'eau en km³ (milliards de m³) utilisés pour l'approvisionnement des négociants.

Karine Belna, Centre d'études et de prospective

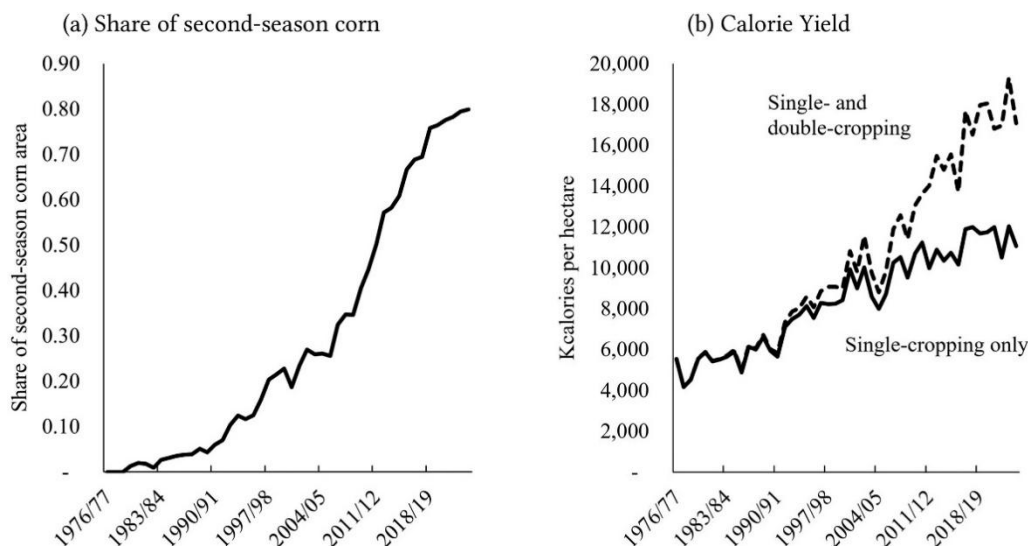
Source : Trase

<https://doi.org/10.48650/V347-SZ93>

Impacts environnementaux de la succession annuelle soja-maïs au Brésil

Un article publié en janvier 2026 dans le *Journal of Environmental Economics and Management* présente une évaluation économétrique des conséquences environnementales du maïs de deuxième récolte au Brésil. La succession soja-maïs sur une même année est devenue le premier mode de production du maïs brésilien (figure), porté par la demande croissante en bioéthanol. L'étude met en évidence que l'expansion de ce mode d'usage des sols a des effets à la fois positifs et négatifs sur l'environnement.

Évolution temporelle de la surface en succession soja-maïs au Brésil et du rendement calorique associé



Source : *Journal of Environmental Economics and Management*

Lecture : pour la saison 2022-2023, 80 % de la surface dédiée à la production de maïs au Brésil sont cultivés selon la succession annuelle soja-maïs (a). Elle a permis d'augmenter la quantité de calories produites par unité de surface davantage que les systèmes de culture simple de soja ou de maïs (b).

Les auteurs montrent que la succession soja-maïs diminue la contamination de l'eau aux pesticides : une augmentation de 0,5 point de pourcentage de la surface d'une commune cultivée en soja-maïs réduit l'occurrence de pollutions de l'eau aux pesticides de 5 à 12 %. Les auteurs attribuent cette baisse au couvert supplémentaire, qui limite la dispersion des pesticides. Le travail ne rend pas compte de l'état de santé des sols, qui conservent ces substances, ou de la pollution azotée de l'eau.

L'étude montre des effets hétérogènes sur la consommation de terres par l'agriculture. Dans les territoires historiquement agricoles, aucun effet n'est observé. Dans les régions d'expansion récente du secteur, le système soja-maïs serait à l'origine de 44 % de la surface convertie en terres cultivées sur la période 2003-2018, au détriment de la forêt. Ces conversions sont la conséquence d'un effet rebond : la surface nécessaire pour produire une quantité donnée de soja et maïs est moindre, mais la profitabilité accrue de la terre incite à mettre en culture davantage de surface.

Valentin Cocco, Centre d'études et de prospective

Source : *Journal of Environmental Economics and Management*
<https://doi.org/10.1016/j.jeem.2026.103286>

MALADIES ANIMALES

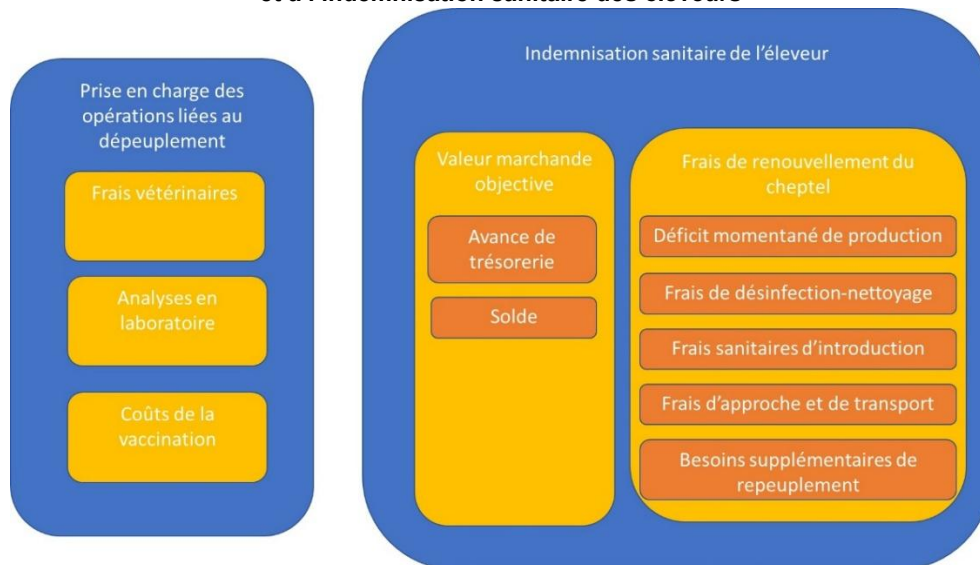
Travaux du Sénat sur la dermatose nodulaire contagieuse

Deux rapports parlementaires récents traitent de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) des bovins : l'un dresse un état des connaissances scientifiques et l'autre fait un premier bilan économique de cette crise en France.

Le [premier rapport](#), de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ([OPECST](#)), publié en janvier 2026, repose sur l'audition d'onze scientifiques d'institutions variées (écoles nationales vétérinaires, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, etc.) (voir aussi la [synthèse](#)). Les scientifiques y réaffirment les quatre piliers sur lesquels le contrôle de cette maladie devrait reposer : surveillance par les éleveurs et les vétérinaires pour détecter précocement les animaux infectés ; dépeuplement total des unités atteintes (plus de 50 % des animaux porteurs sont asymptomatiques), accompagné d'un soutien économique et psychologique des éleveurs ; interdiction des mouvements d'animaux 50 km autour des foyers ; vaccination systématique sur le même périmètre. D'après les scientifiques, la nécessité d'éradiquer la maladie fait consensus au sein de l'Union européenne, en raison de sa dangerosité, et la gestion de la crise en France est considérée comme adaptée. L'OPECST préconise notamment d'investir davantage dans la recherche en santé animale pour mieux comprendre la DNC, d'améliorer le maillage vétérinaire, de renforcer les contrôles de la circulation des animaux et de relocaliser les filières d'engraissement.

En février 2026, la commission des affaires économiques du Sénat a dressé [un premier bilan](#) de cette crise. Elle a auditionné 141 acteurs du monde agricole et experts en santé animale. Avec un premier cas en Savoie fin juin 2025, 117 foyers ont été recensés au total, dans 11 départements. 0,02 % du cheptel bovin national a été abattu. En date du 9 décembre 2025, l'État avait engagé 42 M€ pour lutter contre la maladie (figure), auxquels se sont ajoutés les 22 M€ du fonds d'urgence à destination des éleveurs « non foyers », mais impactés par la mise en place des mesures sanitaires. Selon la commission, le protocole sanitaire mis en œuvre en France ne doit pas être remis en cause. Elle relève que son efficacité fait l'objet d'un consensus scientifique et que la plupart des mesures ont été dictées par la réglementation européenne.

Composition des coûts pris en charge par l'État français relatifs aux opérations de dépeuplement et à l'indemnisation sanitaire des éleveurs



Source : Commission des affaires économiques du Sénat

Les rapporteurs identifient toutefois plusieurs limites dans la communication, gouvernementale et préfectorale, de ce dispositif aux éleveurs : trop tardif, insuffisamment diffusé et manquant de pédagogie quant à son fondement scientifique. La mesure de dépeuplement total du foyer détecté a cristallisé les incompréhensions. Plusieurs recommandations sont donc formulées afin d'améliorer l'anticipation et la gestion des futures crises sanitaires en élevage : concentrer les contrôles de transports d'animaux dans un rayon de 5 km autour des foyers contaminés, moderniser les outils informatiques pour l'identification et le suivi des animaux, renforcer les moyens alloués à la recherche, tant sur les épizooties que sur les insectes vecteurs impliqués dans la propagation de ces maladies, etc.

Franck Bourdy et Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Impacts de la fièvre aphteuse sur le commerce international



Le numéro de mars 2026 de l'*American Journal of Agricultural Economics* analyse l'impact de la fièvre aphteuse sur les exportations mondiales de viande dans 178 pays, entre 1996 et 2016. Les auteurs se sont penchés sur les viandes de ruminants, porcs et camélidés, espèces sensibles à cette épizootie. Ils ont étudié les exportations selon les épisodes de fièvre aphteuse, en tenant compte du contexte macro-économique, des capacités de production et du déploiement de mesures sanitaires. Leur analyse économétrique montre qu'une épidémie entraîne une chute immédiate mais aussi persistante du commerce. Après éradication de l'épizootie, les pays peinent à retrouver leurs parts de marché antérieures. Les effets négatifs sur les exportations persistent sur des périodes allant d'un an, pour la viande de bœuf, à plus de cinq ans pour la viande de porc. Cette dernière, la plus échangée dans le monde, est la plus affectée. En revanche, les impacts globaux sur la viande ovine sont plus limités, car son commerce mondial est dominé par des pays exempts de fièvre aphteuse (Australie et Nouvelle-Zélande).

Bien que les pertes soient plus massives en Europe ou en Amérique du Sud, le fardeau relatif est bien plus lourd pour les régions endémiques comme l'Afrique et l'Asie, compte tenu de la récurrence des épisodes et de la fragilité de leurs économies. L'étude souligne donc l'importance cruciale de la coopération internationale et des investissements en biosécurité pour stabiliser l'économie des pays en développement.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : *American Journal of Agricultural Economics*
<https://doi.org/10.1002%2Fajae.70045>

ÉLEVAGE (PORCIN, BOVIN, ÉQUIN)

Évaluation des politiques nationales et régionales relatives à l'élevage porcin, en Chine

Un article paru en janvier 2026 dans la revue *Agricultural Systems* compare les effets des politiques liées à l'élevage porcin dans trois provinces chinoises. Exploitant les données

des abattoirs sur la période 2000-2021, les chercheurs ont étudié l'évolution de la production porcine et sa répartition spatiale. Ils se sont aussi intéressés aux émissions d'azote qui en résultent et à leurs coûts sur le climat, les écosystèmes et la santé humaine, à partir notamment de méthodes d'estimation du consentement à payer.

Fortement encouragée par des subventions nationales à partir de 2007, et par des actions régionales (figure), la production porcine chinoise est passée de 566 millions de têtes en 2007 à 750 millions en 2014. Face aux pollutions, en particulier dans les zones densément peuplées, des mesures environnementales et de planification spatiale ont été mises en œuvre dans les années 2010. Contrôles renforcés, fermetures d'exploitations et délocalisations hors des périphéries urbaines et des zones écologiquement sensibles (captages d'eau, etc.) sont imposés, souvent par le biais d'inspections nationales. Entre 2015 et 2017, 260 000 exploitations porcines ont fermé, dont 90 % dans le Zhejiang. En 2021, la production nationale est descendue à 671 millions d'animaux, le taux d'autosuffisance se maintenant toutefois autour de 100 % (hors période d'épidémie).

Politiques liées à la production porcine au niveau national et dans chacune des trois provinces étudiées

Province	Environmental Regulatory Policies	Subsidy and Support Policies	Spatial optimization policies
China	2013, Prevention and control of pollution from livestock production; 2019, Enhance African Swine Fever prevention and control;	2007, Pig subsidy policy; Subsidy for high performance breeds; 2018, Promote stable production and ensure supply of pigs.	2016, National planning of pig production development (***)
Guang Dong	2008, Regulations on the administration of pig slaughter; 2019, Enhance African Swine Fever prevention and control; 2020, Enhance real-time and post-event supervision of pig production; 2021, Prohibit illegal transportation of pigs	2007, Subsidies for high performance breeds; 2011, Promote stability in pig production and prices; 2019, Accelerate the transformation and upgrading of the pig production; 2020, Accelerate pig production recovery.	2008, Development plan and layout of pig production (**); 2019, General planning and regional layout of pig production development (**).
Zhe Jiang	2010, Registration and management of livestock production; 2015, Prevention and control of pollution from livestock production 2018, Management of transportation vehicles for live pigs; 2022, Standard scale for livestock production.	2007, Pig subsidy policy; 2009, Agricultural insurance promotion; 2011, Subsidy for harmless disposal of diseased pigs; 2014, Subsidy for high performance breeds; 2021, Promote stable production and ensure supply of pigs.	None
Hebei	2006, Strengthening the management of pork sold in Beijing and Tianjin; 2009, Closure of substandard pig slaughterhouses; 2016, Registration and management of designated pig slaughterhouses; 2020, Closure of illegal livestock farms	2007, Pig subsidy policy; Subsidy for high performance breeds; 2016, Subsidy for harmless disposal of diseased pigs; 2020, Resource utilization of livestock waste; Resumption of pig production; 2023, Agricultural insurance promotion.	2009, Planning of designated pig slaughterhouses; 2020, Optimize the layout of the pig production (**); 2022, Promote pig industry clusters (**).

Source : *Agricultural Systems*

Les auteurs montrent que, dans le Guangdong, le taux d'autosuffisance a été globalement maintenu (52 % en 2021), tandis que la pollution de l'eau était drastiquement réduite (rejets d'azote divisés par trois entre 2010 et 2021) et que les émissions d'ammoniac revenaient à leur niveau de 2000 (après une augmentation de 50 % en 2010) (figure). Les rejets directs dans les rivières ont été interdits et la production a été délocalisée du delta de la rivière Pearl vers des zones moins peuplées. Dans le Zhejiang, les réglementations environnementales strictes ont conduit à une baisse de 67 % des émissions d'azote entre 2010 et 2021, mais en entamant l'autosuffisance, passée de 67 % à 25 % sur la période étudiée. Dans le Hebei, la priorité a été donnée à la stabilité de la production pour alimenter l'agglomération de Pékin, le taux d'autosuffisance s'est maintenu, proche de 150 % sur la période. En contrepartie, les niveaux d'émissions sont restés élevés.

Évolution et répartition spatiale des émissions d'azote provenant de la production porcine

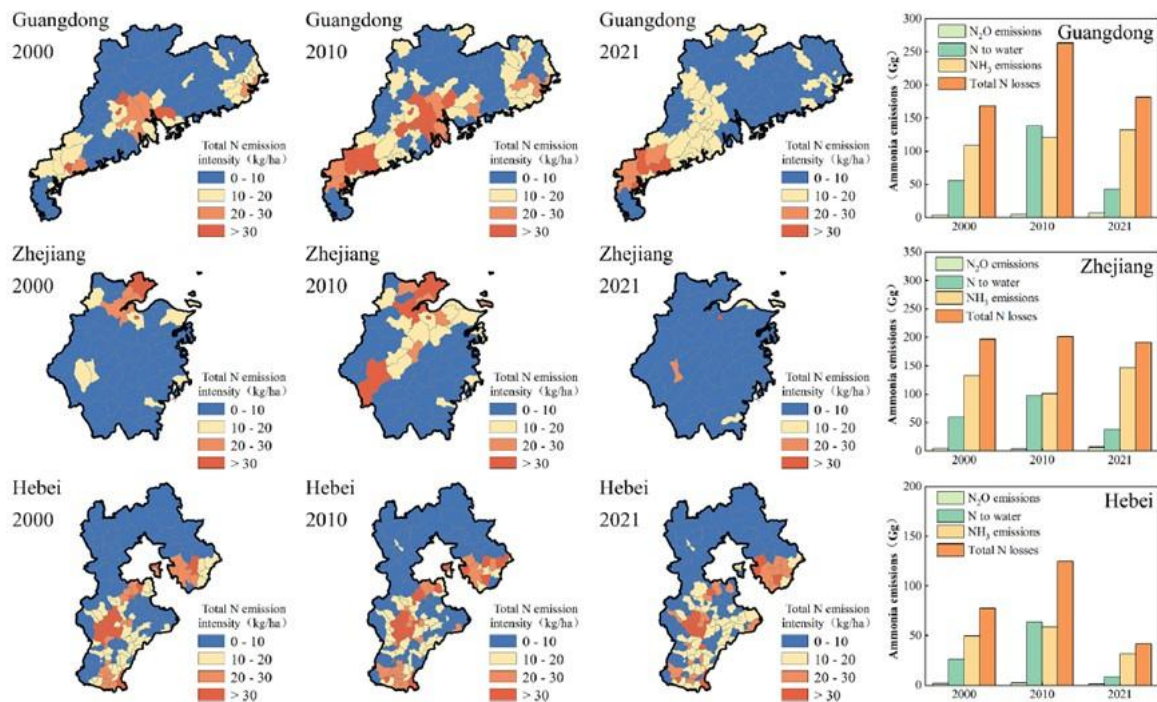


Fig. 4. Spatial distribution of N emission intensity and total N emissions from pig production in Guangdong Province, Zhejiang Province and Hebei Province.

Source : *Agricultural Systems*

Lecture : il convient de noter que les 2 graphiques en bas à droite (Zhejiang et Hebei) ont été inversés dans la publication source.

Pour ce qui est des coûts socio-économiques, ils décroissent uniquement dans le Zhejiang (revenant à 150 millions de dollars). Dans le Guangdong, même si les coûts liés à la santé humaine diminuent (à 410 millions), ceux liés aux écosystèmes augmentent de plus de 50 %, en lien avec les excès d'azote dans les nouvelles zones de production. Dans le Hebei, tous les coûts socio-économiques croissent, atteignant 470 millions (santé humaine) et 580 millions de dollars (écosystèmes), en 2021.

Karine Belna, Centre d'études et de prospective

Source : *Agricultural Systems*

<https://doi.org/10.1016/j.agsy.2025.104534>

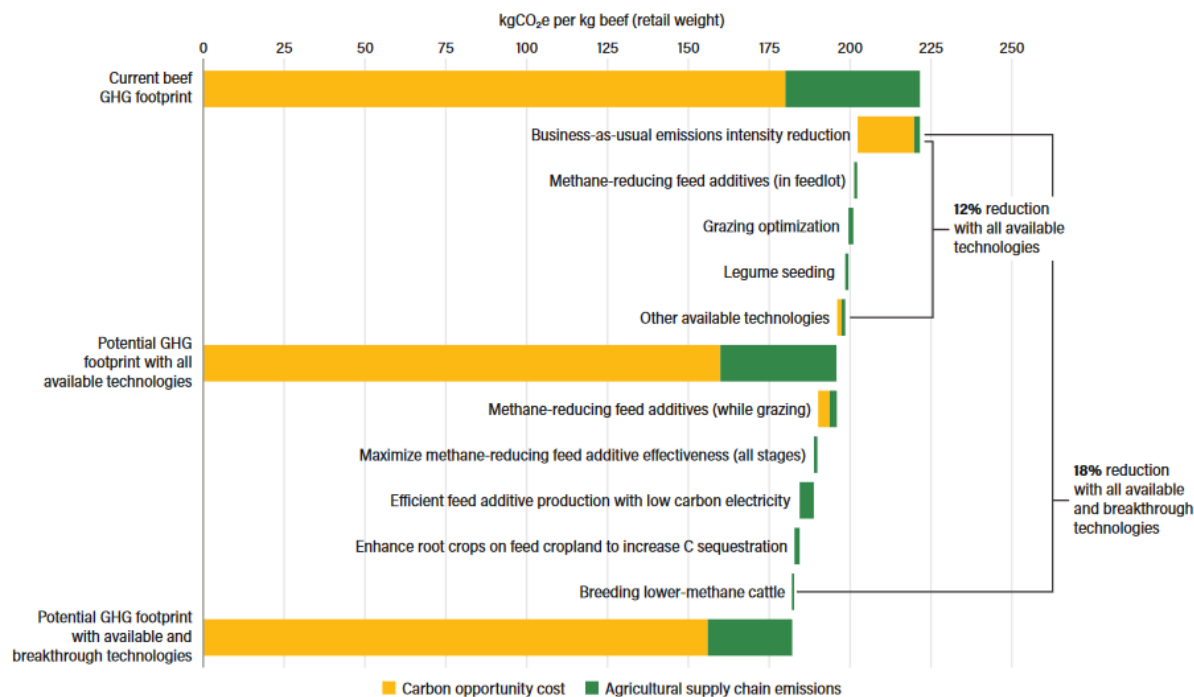
Empreinte carbone des approvisionnements en viande de bœuf des entreprises alimentaires : États-Unis et Europe

En janvier 2026, le World Resource Institute a publié [un rapport](#) sur les émissions de gaz à effet de serre liées aux approvisionnements en viande de bœuf des entreprises de la restauration et de la distribution, aux États-Unis et en Europe. Le rapport se fonde sur une revue de la littérature et des entretiens avec des experts.

D'après cette étude, les émissions par unité de viande bovine produite sont déjà réduites (41,3 kg CO₂e par kg en moyenne aux États-Unis). Ce ratio pourrait être encore amélioré en appliquant différentes mesures d'atténuation (optimisation du pâturage, meilleure gestion des maladies, additifs alimentaires, sélection génétique, etc.). Les émissions par kg de bœuf pourraient ainsi être réduites de 48 % d'ici à 2030 aux États-Unis. Les auteurs

soulignent aussi l'intérêt de prendre en compte l'occupation des terres dans l'impact climatique de la filière viande bovine. En effet, elle génère des émissions, liées par exemple aux pertes de carbone des sols et des plantes, qui n'auraient pas eu lieu si les terres n'avaient pas été dédiées à l'élevage et retournaient à l'état naturel. Ces émissions représentent en moyenne quatre fois celles liées à la production et à la chaîne d'approvisionnement. En tenant compte de ce paramètre, les émissions liées à la production de viande de bœuf aux États-Unis ne pourraient être réduites que de 18 % par kg d'ici à 2030 (figure).

Potentiel de réduction du coût carbone total de la production de viande de bœuf aux États-Unis

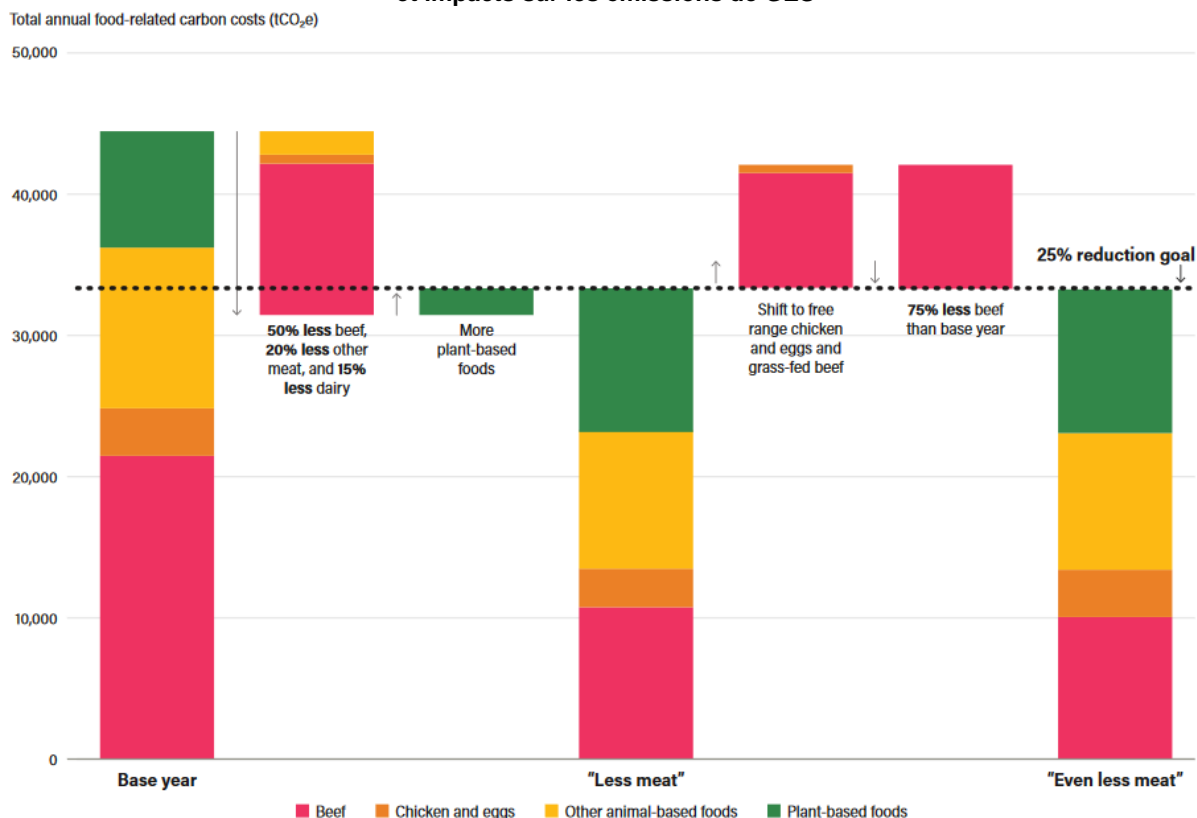


Source : World Ressource Institute

Lecture : la part verte correspond aux émissions liées à la production (pratiques agricoles, alimentation animale) et au reste de la chaîne d'approvisionnement (transformation, transport, etc.). La part jaune correspond aux émissions liées à l'occupation des terres, c'est-à-dire au carbone qui aurait pu être stocké naturellement dans les sols si les terres n'avaient pas été dédiées ou converties à l'élevage.

Les auteurs comparent ensuite les émissions liées à la production de viande de bœuf issue de filières conventionnelles d'engraissement, à celles du bœuf en élevage biologique et nourri à l'herbe. Aux États-Unis et en Europe, malgré des bénéfices environnementaux et une amélioration du bien-être animal, la production en AB a un coût carbone (par kg de viande) plus élevé de 28 % par rapport au bœuf conventionnel fini au grain. Pour le bœuf au pâturage, la différence s'élève à 130 %. Cela s'explique par l'allongement de la durée de vie du bétail et par l'utilisation de surfaces plus importantes pour l'alimentation animale (prairies). Ces résultats tiennent compte de la séquestration de carbone dans les sols des prairies, qui ne permet cependant pas de compenser les émissions plus importantes des systèmes herbagers. Les auteurs soulignent que les entreprises de la restauration et de la distribution alimentaire peuvent réduire le nombre d'arbitrages à effectuer, entre empreinte carbone, bien-être animal et autres critères (ex. utilisation d'antibiotiques, pollution de l'eau), en modifiant leurs volumes d'achat. Ils proposent des scénarios de réduction des achats de bœuf permettant d'atteindre simultanément plusieurs objectifs de durabilité (figure).

Scénarios de réduction des achats de bœuf et d'amélioration de la qualité, et impacts sur les émissions de GES



Lecture : les auteurs comparent les émissions d'une entreprise fictive servant 6 millions de repas par an, basés sur la consommation nord-américaine moyenne de 2015, en fonction de la quantité de viande achetée. Les deux scénarios permettent de réduire les émissions en achetant moins de viande de bœuf. Le scénario le plus ambitieux (*even less meat*, -75 % de bœuf) permet à l'entreprise de s'approvisionner à 100 % en bœuf nourri à l'herbe, sans nuire à son bilan carbone.

Enfin, le rapport évalue des labels promouvant de la viande de bœuf « respectueuse du climat ». Il révèle un manque de transparence dans les chaînes d'approvisionnement et l'absence de certification fiable. Les auteurs soulignent notamment un décalage entre les pratiques permettant de réduire les émissions et les informations actuellement accessibles aux acheteurs de viande bovine.

Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

Source : World Ressource Institute

<https://doi.org/10.46830/wrirpt.23.00169>

Pastoralisme en France : état des lieux et axes de recherche



Dans un article paru en décembre 2025 dans *Cahiers Agricultures*, des chercheurs d'INRAE dressent un état des lieux du pastoralisme, en France, et des recherches le concernant. Deux dynamiques coexistent : un « repli pastoral » (baisse des actifs, sécurisation par des aliments stockés au détriment des parcours) et, à l'inverse, un « redéploiement » soutenu par les collectivités locales pour prévenir les incendies, entretenir l'ouverture des paysages et valoriser des productions sous indication géographique. Trois sujets marquent la période récente : l'intensification des aléas climatiques (chaleur et sécheresse), le retour des prédateurs (notamment le loup), et la montée du « multi-usages » des espaces (tourisme, conservation de la biodiversité). Les chercheurs mentionnent à plusieurs reprises les défenseurs d'un réensauvagement, qui estiment que le pastoralisme n'est pas assez « naturel » et porte atteinte à la végétation. Ils pointent aussi les enjeux de biosécurité associés à une proximité accrue entre troupeaux et faune sauvage (par exemple, entre élevage porcin et sangliers).

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : *Cahiers Agriculture*

<https://doi.org/10.1051/cagri/2025036>

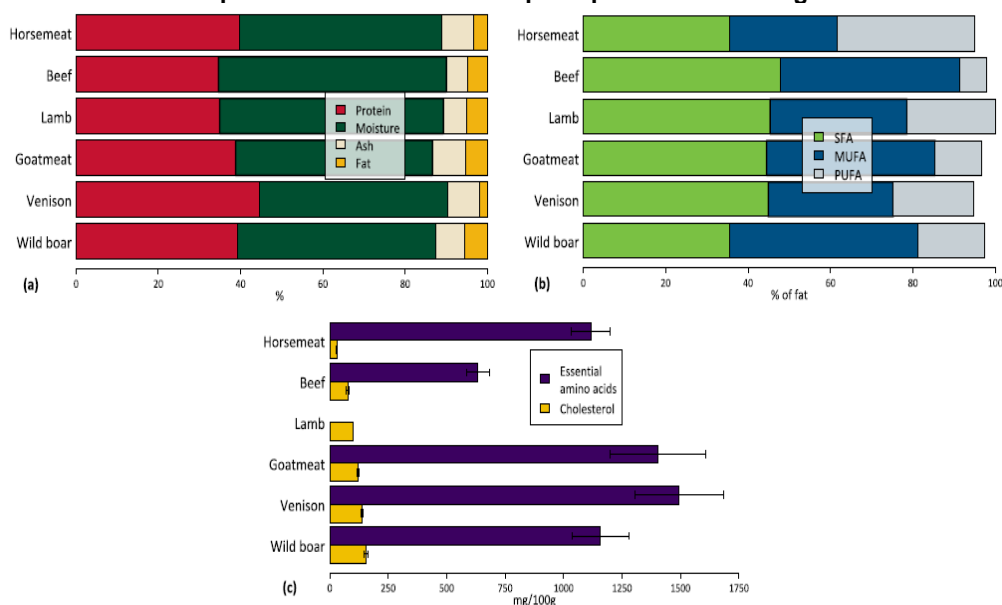
Atouts nutritionnels et environnementaux de la viande équine

La revue *Agricultural Systems* a publié, dans son numéro de février 2026, un article consacré à la viande équine, détaillant ses intérêts nutritionnels et environnementaux. La consommation mondiale de viande, totale et par personne, s'est fortement accrue ces dernières décennies. Elle est devenue une source majeure d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et son excès pose des problèmes de santé publique. La viande bovine émet le plus de GES, mais en contrepartie les vaches permettent de valoriser, pour la consommation humaine, des ressources fourragères et des terres impropres aux cultures. Dans ce contexte, selon les auteurs, la viande équine mérite d'être considérée comme une alternative à la viande de bœuf, les chevaux étant eux aussi capables de valoriser des herbages.

Toutes les viandes sont, dans certaines régions, ou selon des religions ou cultures, l'objet de tabous et d'interdits. La particularité de la viande équine tient au fait que sa consommation varie largement entre des pays ou des régions qui partagent pourtant des socles socio-culturels similaires (voir [un précédent billet](#)). Par exemple, concrètement bannie aux États-Unis, l'hippophagie est plus classique au Canada. Les obstacles à sa consommation sont donc loin d'être universels.

La viande équine présente un profil nutritionnel intéressant, proche du poulet en matière de calories, de taux de protéines et de matière grasse, avec un taux de cholestérol encore plus bas. Tout en étant gustativement proche du bœuf, elle apporte plus d'acides aminés essentiels (figure).

Propriétés nutritionnelles des principales viandes rouges



Source : *Agricultural Systems*

Lecture : comparaison des principales viandes en matière de : a) composition physique ; b) profil des acides gras : saturés (SFA), monoinsaturés (MUFA) et polyinsaturés (PUFA) ; c) composition en acides aminés essentiels et en cholestérol. Les viandes ont été uniformément traitées, en salaisons crues.

À l'échelle mondiale, les chevaux peuvent se nourrir sur des pâturages non accessibles aux bovins (plus éloignés, moins portants), et sur une plus grande période de l'année (y compris sous la neige). Avec une fermentation au niveau de l'intestin postérieur, le système digestif des chevaux émet moins de méthane que celui des ruminants : autour de 18 kg par tête et par an, contre 27 à 60 kg par bovin allaitant. Leurs performances zootechniques sont aussi très intéressantes, avec un gain moyen quotidien qui dépasse celui des bovins après l'âge de 16 mois, leur permettant d'atteindre, après trois ans à l'herbe, un poids vif supérieur aux bovins, doublé d'un rendement carcasse bien meilleur (65 % contre 55 %). Au total, avec des animaux de 18 mois, les émissions de méthane par kg de viande sont trois fois plus élevées pour le bœuf que pour le cheval.

Les atouts de la production équine sont donc nombreux, et ils plaident pour une meilleure connaissance des systèmes de production existants et de leurs performances. Sans prétendre approcher les volumes de production du bœuf au niveau mondial, l'élevage équin pourrait contribuer, d'après les auteurs, à maintenir et mieux valoriser certaines zones herbagères, avec une empreinte écologique réduite.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

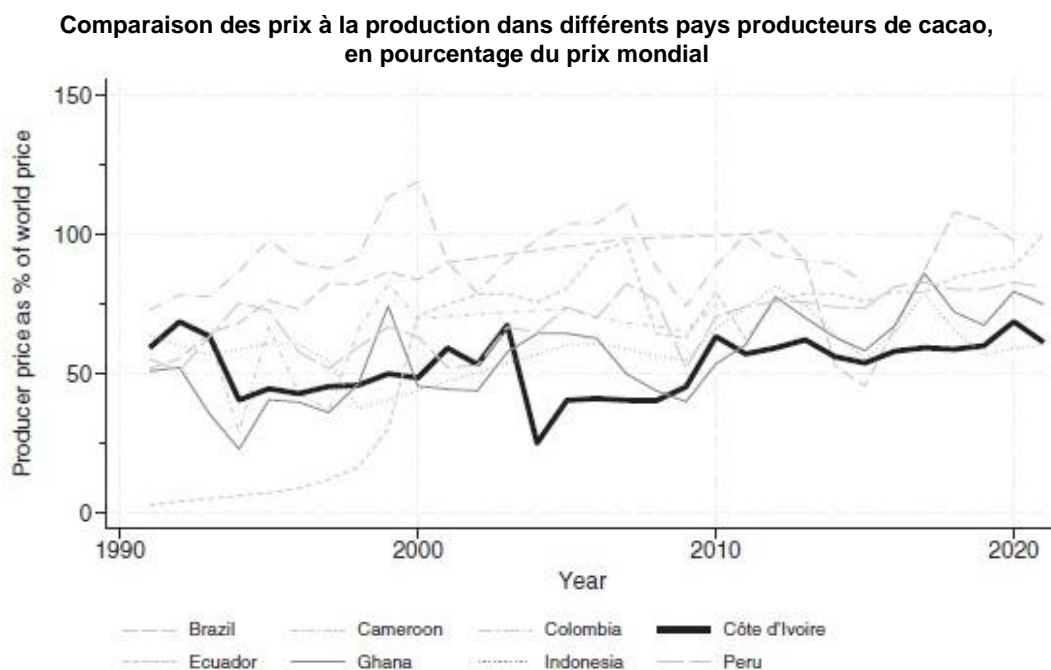
Source : *Agricultural Systems*
<https://doi.org/10.1016/j.agsy.2026.104665>

FILIÈRES CACAO ET CAFÉ

Organisation de la filière cacao en Côte d'Ivoire et effets sur les prix à la production

Si la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao, la plupart des planteurs ivoiriens connaissent la précarité économique. Dans un article publié en décembre 2025 dans

le *Journal of Agricultural Economics*, des chercheurs analysent les processus de formation des prix afin de comprendre pourquoi ceux payés aux producteurs ivoiriens sont sensiblement plus bas que ceux observés dans d'autres pays (figure).



Après avoir été largement dérégulée dans les années 1990, la filière cacao ivoirienne a fait l'objet d'une re-régulation partielle à partir de 2012. Elle est désormais administrée par le Conseil du café-cacao, un organisme étatique qui se charge de la commercialisation de la production à l'international, fixe les prix aux différents maillons de la filière et fait en sorte que les prix à la production représentent au moins 60 % du [prix CIF](#) obtenu à l'export. Les auteurs font l'hypothèse que cette organisation est source d'inefficacités, qu'elle compromet la bonne transmission des prix mondiaux vers les producteurs et explique leurs difficultés économiques. Pour tester cette hypothèse, ils réalisent une analyse économétrique en deux temps. Ils mesurent d'abord la transmission des prix mondiaux au niveau des exploitations ivoiriennes, au moyen de modèles à correction d'erreurs. Puis ils tentent d'identifier les déterminants des prix à la production en conduisant une enquête auprès de plus d'un millier de ménages.

Contrairement à leur hypothèse initiale, ils montrent que les variations des prix à l'international sont très efficacement transmises aux producteurs. L'élasticité de transmission à long terme calculée témoigne ainsi d'un marché parfaitement concurrentiel. Par ailleurs, aucun des facteurs habituellement associés au bon fonctionnement des marchés (accès à l'information, concurrence locale) ne ressort de l'enquête auprès des ménages comme ayant un effet statistiquement significatif sur le prix à la production. Aussi, même si les auteurs ont pu constater de modestes inefficacités dans l'organisation de la commercialisation par le Conseil du café-cacao, ils concluent que les régulations mises en place en Côte d'Ivoire n'altèrent pas de façon importante le bon fonctionnement des marchés, et ne sont pas la cause principale des faibles prix à la production constatés dans le pays. Ils recommandent de soutenir le développement du reste de l'économie du pays, afin de détourner une partie des agriculteurs de la production de cacao et ainsi, à terme, faire remonter les prix.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : *Journal of Agricultural Economics*
<https://doi.org/10.1111/1477-9552.70021>

Impacts du règlement européen contre la déforestation importée sur la filière café

Un article publié dans *Land Use Policy*, en janvier 2026, décrypte certains impacts sur la filière café du [règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts](#). Les auteurs ont conduit des entretiens (17) et une enquête par questionnaire auprès de représentants d'opérateurs (28) vendant du café sur le marché de l'Union européenne. Ils ont évalué leur capacité à respecter les « diligences raisonnées » du règlement, c'est-à-dire les procédures visant à garantir que les produits commercialisés ne contribuent pas à la déforestation. Le marché mondial du café est dominé par de grandes entreprises (torréfacteurs, distributeurs) des pays du Nord. D'après les résultats, aucun des 28 opérateurs étudiés ne dispose de son propre système de traçabilité permettant d'évaluer le risque de déforestation, mais ils sont nombreux à recourir à des labels de durabilité établis par des tiers. Les entretiens soulignent que le manque de compétences en géo-informatique (systèmes d'information géographique, etc.) constitue le frein principal. Pour se préparer aux nouvelles obligations, les opérateurs pourraient choisir d'exclure les productions pour lesquelles la géolocalisation est difficile à établir (figure). Selon les auteurs, cela mettrait de nombreux petits producteurs de café en danger, notamment dans les régions pratiquant sa culture sous couvert forestier.

Classification des parcelles de production de café, en forêt ou hors-forêt, dans la base de données européenne, et taux de classification erronée estimé

Table 1

Rate per country of misclassified coffee reference points as forest in GFC2020 version 1 and 2.

Country	Non forest in GFC2020 V2	Forest in GFC2020 V2	Misclassification rate GFC2020 V2	Misclassification rate GFC2020 V1
Peru	12	57	83 %	80 %
China	100	365	78 %	82 %
Guatemala	19	48	72 %	85 %
Colombia	18	42	70 %	77 %
México	22	30	58 %	69 %
India	40	18	31 %	79 %
Indonesia	155	36	19 %	59 %
Honduras	234	49	17 %	42 %
Ethiopia	46	8	15 %	15 %
Vietnam	649	85	12 %	52 %
Brazil	108	11	9 %	62 %
Uganda	68	1	1 %	12 %
Global	1471	750	34 %	59 %

Source : *Land Use Policy*

Lecture : le tableau montre qu'une part importante des parcelles productrices de café géoréférencées sont classées en « forêt » dans la base de données européenne d'usage des sols GF2020, mise à disposition par la Commission européenne. Une mauvaise classification peut suggérer une contribution à la déforestation dont la véracité est difficile à prouver sans système de traçabilité dédié.

Miguel Rivière, Centre d'études et de prospective

Source : *Land Use Policy*

<https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2026.107965>

FORÊTS

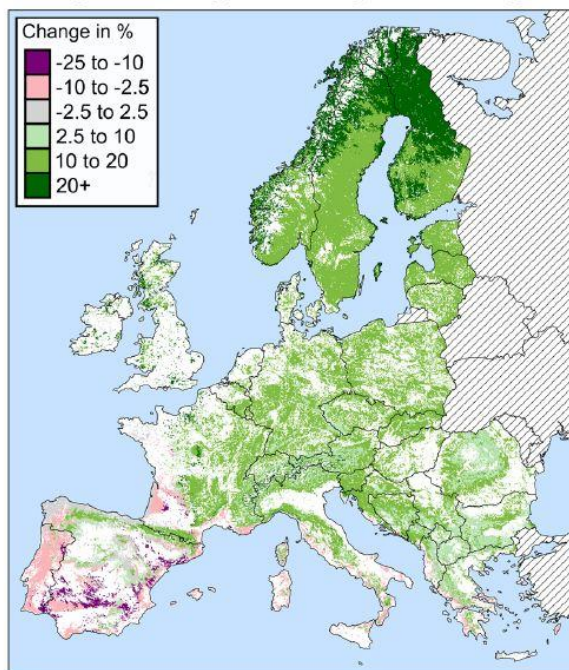
Principales pressions sur les forêts européennes : une prospective d'ici à 2070

Un article paru en janvier 2026 dans *Sustainability Science* cartographie les mégatendances affectant les forêts d'Europe. Les auteurs définissent une « mégatendance » comme une dynamique qui devrait avoir un impact majeur et direct sur la santé et les fonctions de la forêt. Six sont traitées : le changement climatique, les incendies, les ravageurs, les changements de couverture forestière, les récoltes et les dépôts d'azote. Pour chacune d'entre elles, des cartes comparant périodes passées et futures, jusqu'en 2070, sont produites.

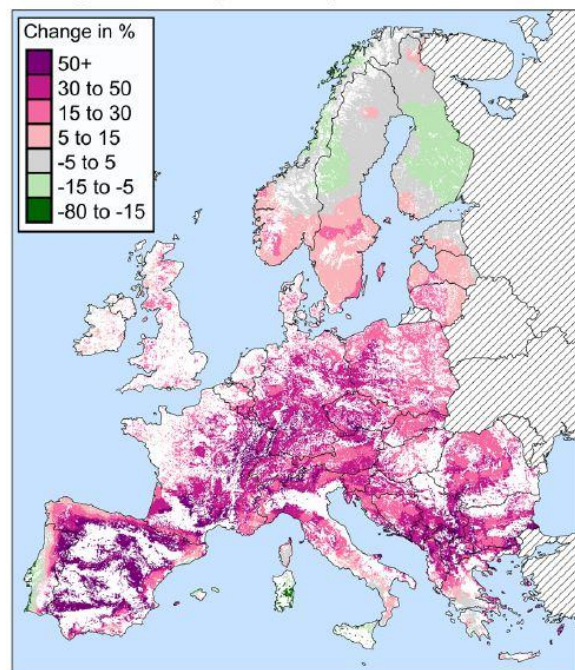
Le changement climatique devrait affecter les forêts européennes de diverses manières. La saison de croissance s'allongerait dans le nord de l'Europe et deviendrait plus courte dans le sud-ouest, tandis que les sécheresses et les tempêtes se multiplieraient presque partout (figure). Le risque d'incendies augmenterait surtout dans l'ouest méditerranéen et les Balkans, alors que la Scandinavie ne serait pas plus affectée qu'aujourd'hui.

Cartographie des tendances d'évolution concernant la durée de la saison de croissance et l'aridité

A. Projected Change in Growing Season Length



B. Projected Change in Aridity



Source : *Sustainability Science*

Lecture : la carte de gauche (a) montre l'évolution (en %) de la durée de la saison de croissance des végétaux entre 1980-2010 et 2041-2070. La carte de droite (b) montre l'évolution de l'aridité (ratio évaporation-précipitations, en %) entre 1990-2009 et 2050-2069.

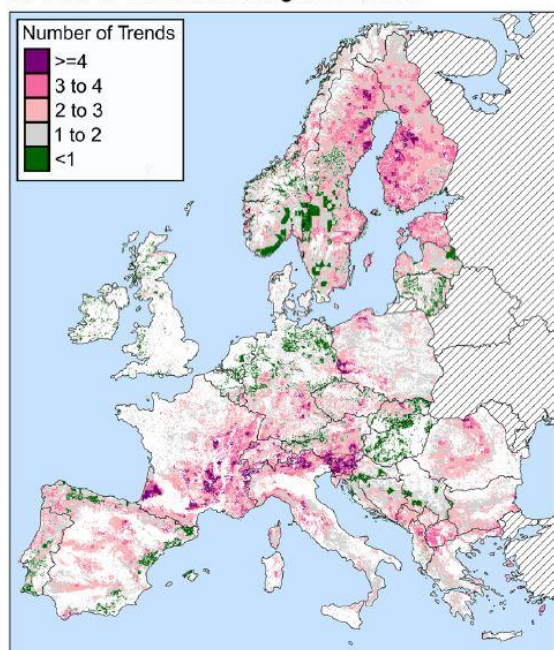
Concernant les pathogènes, les auteurs se sont intéressés au scolyte de l'épicéa (*Ips typographus*). La susceptibilité des forêts à celui-ci devrait particulièrement augmenter en Scandinavie, en raison de la hausse des températures, et dans les zones de faible et moyenne altitudes d'Europe centrale. En ce qui concerne la couverture forestière, son évolution a été hétérogène sur la période 1992-2022 : elle a augmenté autour du bassin méditerranéen et en Europe de l'Est, à cause de l'abandon des terres agricoles. En même temps, la forêt régressait dans le nord de la péninsule Ibérique, les Balkans et les Alpes, en Scandinavie et dans les pays Baltes. D'après les auteurs, un facteur explicatif serait, pour la plupart de ces zones,

l'intensification des récoltes de bois. À l'avenir, celles-ci devraient augmenter dans la majorité des pays, sauf en Irlande et là où elles sont déjà élevées (ex. Allemagne, Scandinavie). Le surplus d'azote – qui acidifie les sols, réduit la biodiversité mais contribue à renforcer la croissance des arbres –, continuerait à diminuer sur la majorité du continent.

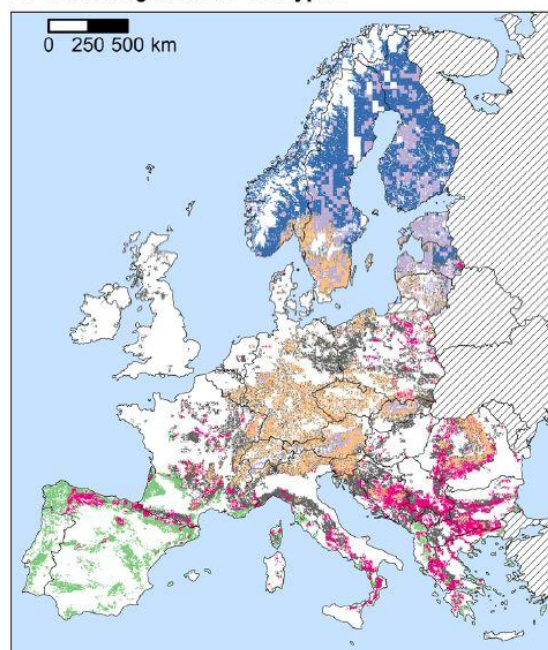
Certaines régions seraient négativement impactées par plusieurs mégatendances à la fois. Il s'agit, par exemple, du nord de la Scandinavie, de l'ouest de la Pologne, des Alpes du sud et de certaines parties de la France (Landes et régions de montagne de l'est et du sud-est). À l'inverse, les régions de basse altitude seraient davantage épargnées par ces changements. Les auteurs ont aussi identifié les mégatendances les plus importantes dans chaque région (figure). Ils soulignent que les pressions risquent d'être significatives en Scandinavie et en Allemagne, deux régions clés pour l'industrie du bois.

Cartographie d'agrégation des six mégatendances

A. Sum of Substantial Negative Trends



B. Clustering from k-Prototypes



- Warming North
- Warming North with Intensifying Forestry
- Beetle-Affected Temperate
- Beetle-Free Temperate
- Harvest Catch-Up East & Mediterranean
- Drying Mediterranean

Source : *Sustainability Science*

Lecture : la carte de gauche (A) indique combien de mégatendances affectent chaque pixel géoréférencé de manière significative. La carte de droite (B) catégorise les régions d'Europe selon la ou les tendances les plus prégnantes. Dans l'ordre : le nord qui se réchauffe, le nord qui se réchauffe et où la gestion forestière s'intensifie, l'Europe tempérée affectée par les scolytes, l'Europe tempérée non affectée, la Méditerranée où les récoltes augmentent, la Méditerranée qui s'assèche.

Miguel Rivière, Centre d'études et de prospective

Source : *Sustainability Science*

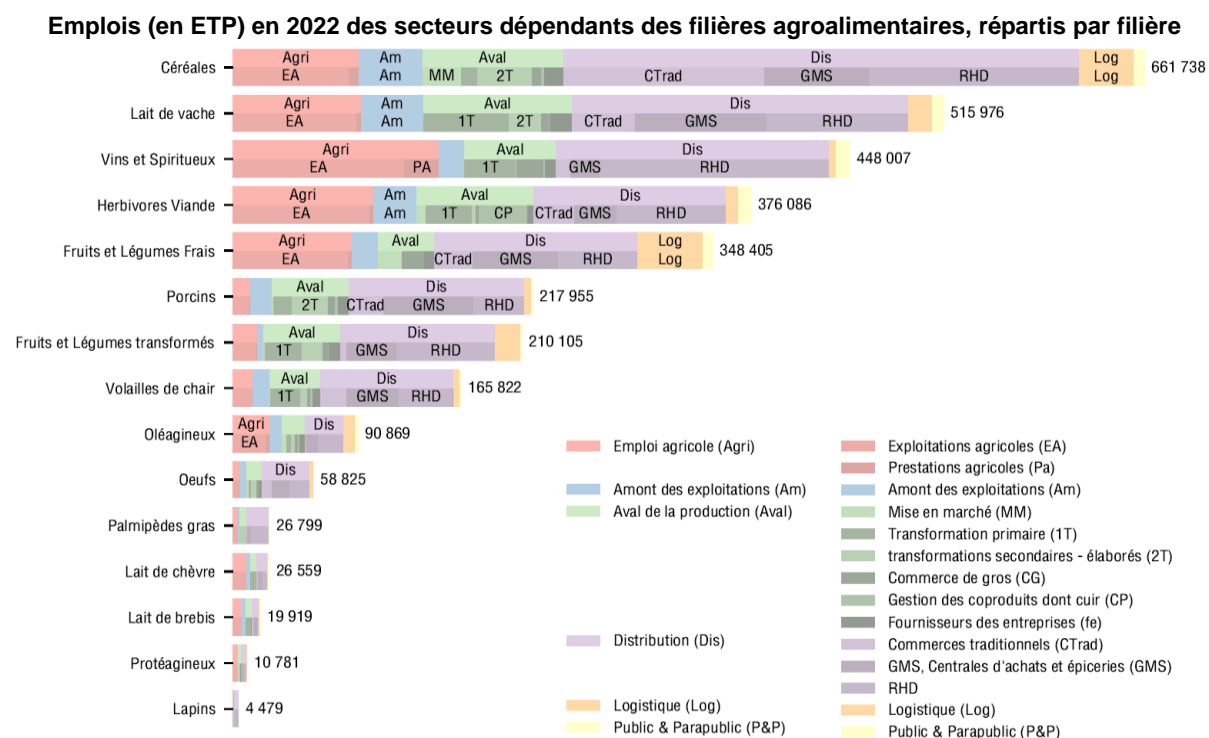
<https://doi.org/10.1007/s11625-025-01747-y>

EMPLOI

3,2 millions d'emplois en équivalent temps plein dans les filières agroalimentaires

Le réseau mixte technologique (RMT) Filarmoni a publié en décembre 2025 une évaluation du volume d'emplois liés aux filières agroalimentaires françaises : en 2022, 3,2 millions d'équivalent temps plein (ETP) travaillaient dans les secteurs allant de l'agrofourmiture à la restauration hors domicile. Les résultats ont été présentés à l'occasion d'une [séance publique](#) de l'Académie d'agriculture de France, en février 2026.

Croisant plusieurs sources statistiques, les auteurs se sont concentrés sur les quinze filières agricoles principales. Ils ont ventilé les emplois agricoles par filière en fonction de la répartition des productions au sein des exploitations. Ils ont également comptabilisé et réparti les emplois des entreprises : biens et services agricoles à l'amont, transformation et commercialisation des produits agricoles à l'aval, logistique. Le volume d'emploi d'une filière varie selon les volumes de production, la productivité physique du travail dans ce secteur, la structuration et la complexité de la chaîne de valeur considérée (par exemple, le degré de transformation du produit agricole) (figure).



Si la filière céréales concentre plus de 660 000 emplois (en intégrant tous les emplois de la production à la consommation), seuls 14 % sont liés à la production contre 57 % à la distribution. La filière lait de vache emploie plus de 515 000 ETP, dont 21 % dans la transformation et seulement 18 % dans la production. À l'inverse, un tiers des emplois de la filière viticole sont concentrés au stade de la production, et 44 % sur la distribution. Enfin, les filières agroalimentaires peuvent fortement contribuer à l'emploi local, comme en Bretagne ou dans le Massif Central (jusqu'à 30 %).

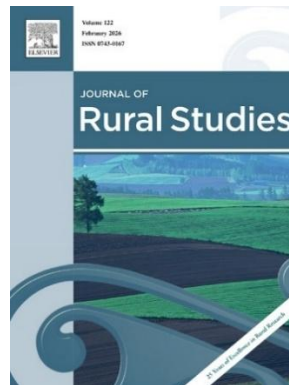
Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : RMT Filarmoni

<https://www.filarmoni.fr/backoffice/uploads/Emplois%20lies%20aux%20filières%20agroalimentaires%20françaises.pdf>

AGRICULTURE DE PRÉCISION

Performances de l'agriculture de précision



Dans un article publié en janvier 2026 dans le *Journal of Rural Studies*, des chercheurs s'intéressent aux effets économiques, environnementaux et sociaux de l'agriculture de précision. Alors que la littérature suggère que les technologies de précision ont des effets positifs sur ces trois dimensions du développement durable, cette recherche empirique nuance fortement ces affirmations. L'étude d'un système d'irrigation robotisé piloté par capteurs, installé sur une exploitation de petite taille dans les îles Scilly (Royaume-Uni), montre par exemple que la demande en eau est réduite de 23 %, mais que la consommation d'électricité et l'empreinte carbone augmentent considérablement par rapport au système d'irrigation précédemment mis en œuvre. Sur le plan financier, les économies concernant la main-d'œuvre sont annulées par l'augmentation des coûts en capital.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : *Journal of Rural Studies*

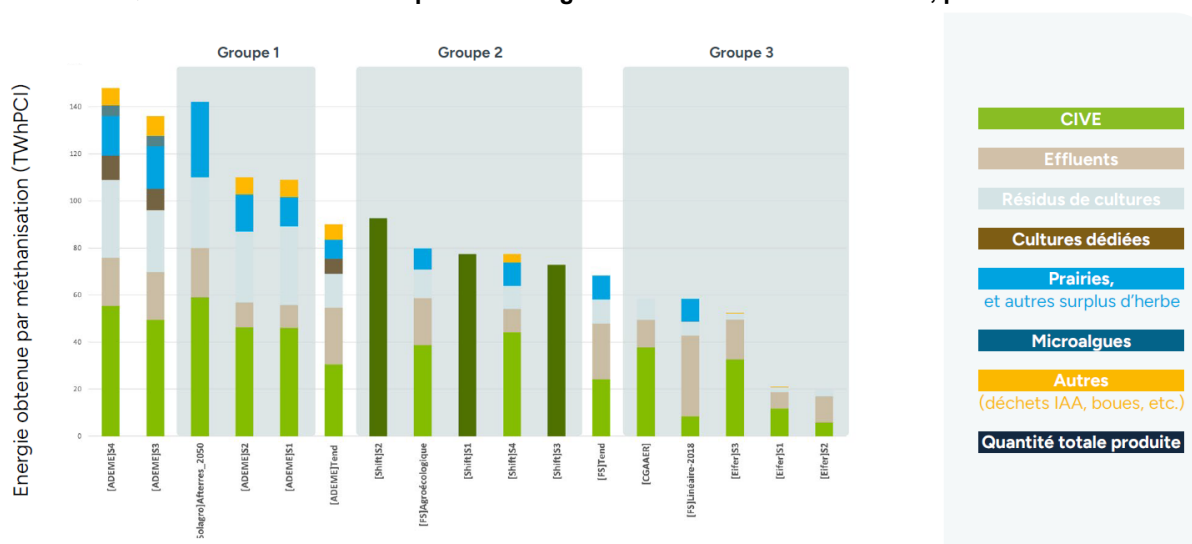
<https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2026.104007>

MÉTHANISATION

Étude prospective sur la méthanisation en France à l'horizon 2050

En décembre 2025, Agrosolutions, bureau d'études en agroenvironnement et filiale du groupe coopératif agricole InVivo, a publié une [prospective](#) sur la biomasse agricole mobilisable pour la méthanisation d'ici à 2050, en France. Après avoir analysé 17 scénarios issus de 6 études (publiées par France Stratégie, le Shift Project, etc.), les auteurs indiquent que la production de biométhane projetée en 2050 serait très variable, entre 19 et 148 TWh, selon les usages de la biomasse priorités (figure).

Quantités de biométhane produites et gisements mobilisés d'ici à 2050, par scénario



Source : Agrosolutions

Lecture : les scénarios prospectifs sont classés en trois groupes. Le groupe 1 est caractérisé par des transformations systémiques (ex. forte réduction du cheptel, absence de cultures dédiées). Le groupe 2 est marqué par une recherche d'équilibre entre autonomie énergétique et sécurité alimentaire (ex. changements de pratiques modérés). Le groupe 3 prolonge les tendances actuelles (ex. exploitation des ressources facilement accessibles). Les 3 scénarios du Shift Project du groupe 2 sont représentés par des histogrammes vert foncé car le détail des gisements utilisés n'est pas disponible.

Le biométhane proviendrait principalement des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE), suivies des effluents d'élevage et des résidus de culture. Les cultures énergétiques dédiées ne seraient que peu mobilisées, la majorité des scénarios réservant les terres à des usages alimentaires ou environnementaux (ex. stockage de carbone, gestion de l'eau). Les gisements de biomasse actuellement minoritaires, comme les boues ou les microalgues, devraient le rester, tandis que les prairies présenteraient, selon les auteurs, un potentiel de production de biométhane sous-exploité.

Étant donné que les scénarios actuels se fondent essentiellement sur des données au niveau national, Agrosolutions recommande d'estimer les gisements de biomasse pour la méthanisation à l'échelle locale et de les cartographier par bassin agricole.

Par ailleurs, Solagro a publié, en mars 2026, [un rapport](#) sur le rôle de la méthanisation en France d'ici à 2050, selon le scénario Afterres2050 (pris en compte dans l'étude d'Agrosolutions) et le [scénario négaWatt](#). Les auteurs y détaillent le rôle de la méthanisation pour l'agroécologie et pour la transition énergétique, et font 17 propositions pour le développement d'une méthanisation durable.

Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

Source : Agrosolutions

https://www.agrosolutions.com/wp-content/uploads/2025/12/FIC_AS_METHA-ANALYSE_v3_WEB.pdf

PORTRAIT

Le Countryside and Community Research Institute : un centre de recherche britannique de référence dans l'étude des territoires ruraux



CCRI

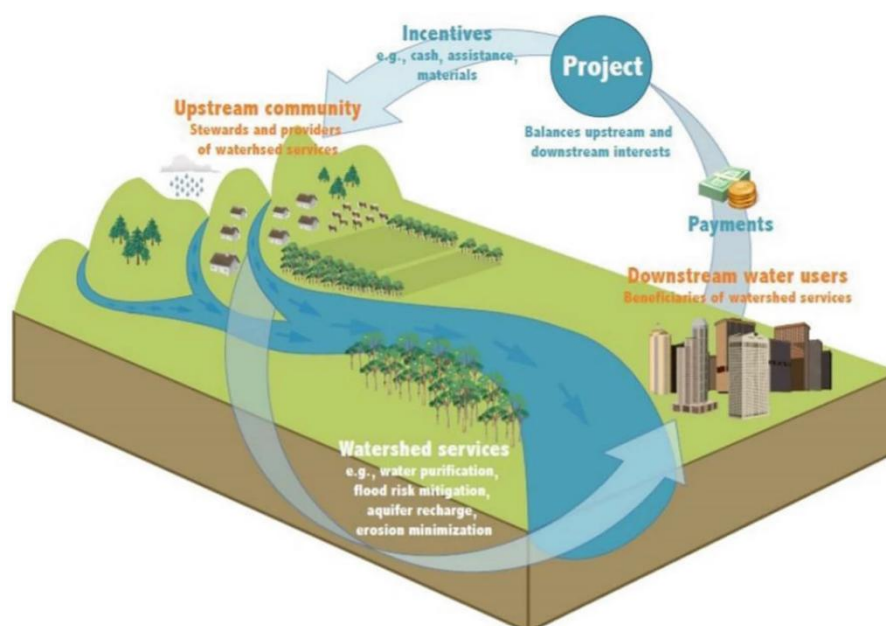
COUNTRYSIDE
AND COMMUNITY
RESEARCH INSTITUTE

Le [Countryside and Community Research Institute](#) (CCRI) est un centre de recherche basé au Royaume-Uni et spécialisé dans l'étude des territoires ruraux et de leurs évolutions. Créé en 1988 et rattaché à l'université du Gloucestershire, il regroupe une quarantaine de chercheurs en sciences sociales et naturelles, et ses activités ont une forte dimension pluridisciplinaire. Ses travaux comportent quatre axes : la durabilité de l'agriculture et de l'alimentation ; les rapports culturels à la nature ; la gestion de l'environnement ; les rapports entre espaces ruraux et urbains.

Parmi ses publications récentes, une [étude](#) parue en janvier 2026, dans le *Journal of Rural Studies*, se penche sur les leviers et barrières à l'adoption de pratiques agricoles visant à réduire la dépendance aux intrants extérieurs au territoire. Menée auprès de 96 exploitants et professionnels du secteur en Italie, en Norvège et au Royaume-Uni, l'enquête relève les freins aux changements de pratiques. Les acteurs rencontrés tendent à rejeter certaines des solutions discutées lorsqu'elles rentrent en conflit avec leurs connaissances individuelles de l'agriculture. C'est le cas pour l'élevage bovin mixte en Norvège qui, aux yeux des enquêtés, ne paraît pas plus vertueux que l'élevage allaitant. Les chercheurs recommandent ainsi aux porteurs de politiques publiques de proposer aux agriculteurs plusieurs mesures au choix plutôt que de leur en prescrire certaines spécifiquement. Les enquêtés ont également déploré le décalage entre la réglementation encadrant ces pratiques et les contraintes territoriales (ex : gestion des couverts en Italie). Les auteurs se positionnent donc en faveur d'une plus grande flexibilité réglementaire, qui soutiendrait la co-conception de solutions locales.

L'originalité du CCRI réside aussi dans son approche du rural et de l'urbain, l'organisme considérant qu'il y a une continuité du gradient urbain-rural et s'intéressant aux interactions entre territoires le long de ce gradient. Un [ouvrage collectif](#) paru à l'automne 2025, fruit d'une collaboration avec d'autres instituts, illustre cette démarche. Ses seize chapitres s'appuient sur des cas d'étude européens pour explorer la manière dont les services écosystémiques peuvent favoriser les synergies ville-campagne. [L'un d'entre eux](#) examine la capacité des paiements pour services environnementaux (PSE) à favoriser la production de services écosystémiques. Ils peuvent connecter demande urbaine et offre rurale en services écosystémiques (figure). Toutefois, leur efficacité et leur équité peuvent être amoindries par la prise en compte limitée, dans les contrats, de la diversité des usages et des usagers, ainsi que par le décalage entre le périmètre administratif et celui des processus écologiques en jeu. Les auteurs recommandent donc de développer des dispositifs territorialement flexibles et hybrides financièrement (public-privé).

Une illustration de PSE rémunérant des services de régulation de la qualité et de la quantité d'eau



Source : Countryside and Community Research Institute

Lecture : les usagers urbains situés en aval d'un bassin versant financent des pratiques mises en œuvre par des gestionnaires en amont, à l'origine de services liés à l'eau : filtration, réduction des risques d'inondation, recharge des nappes phréatiques, etc.

Valentin Cocco, Centre d'études et de prospective

Source : Countryside and Community Research Institute

<https://ccri.ac.uk/>

ÉVÈNEMENTS

- 30 mars-3 avril 2026, Paris

Les journées export agro, organisées par Business France

<https://event.businessfrance.fr/etudes-agro/journees-export-agro-jea-2026/>

- 31 mars 2026, en ligne

Webinaire sur « Un outil pour comprendre les liens entre agriculture, santé et environnement », organisé par Interbio Nouvelle Aquitaine

<https://pqn-a.fr/fr/actualites/agenda/interbioxpqn-a-webinaire-une-fresque-pour-comprendre-les-liens-entre-agriculture-sante-et-environnement>

- 1^{er} avril 2026, Paris

Séminaire sur « Pollution plastique : quels impacts et quels risques pour les sols ? », organisé par l'Académie d'agriculture de France

<https://academie-agriculture.fr/actualites/academie/seance/academie/pollution-plastique-quels-impacts-et-quels-risques-pour-les-sols>

- 2 avril 2026, Angers

Journée des agricultures, organisée par l'École supérieure des agricultures (ESA)

<https://www.groupe-esa.com/evenement/journee-des-agricultures-2024/>

- 2 avril 2026, Montpellier

Journée des innovations et politiques pour une alimentation durable (JIPAD), organisée par l'Institut Agro Montpellier

<https://www.institut-agro-montpellier.fr/agenda/jipad-2026-alimentation-durable-innovation>

- 3 avril 2026, en ligne

Webinaire sur « Facilitation de l'action commune et alimentation », organisé par l'Association nationale des pôles territoriaux et des pays (ANPP)

<https://www.anpp.fr/agenda/webinaires-transitions-financements-et-territoires-session-2026-facilitation-de-laction-commune-et-alimentation-3-avril-2026/>

- 7 avril 2026, Paris

Séminaire sur « Les micro-fermes, un modèle qui contribue au renouveau agricole ? », organisé par l'Académie d'agriculture de France

<https://academie-agriculture.fr/actualites/academie/seance/academie/les-micro-fermes-un-modele-qui-contribue-au-renouveau-agricole>

- 8 avril 2026, Montpellier

Journée scientifique « Vigne vin : éclairages sur les opportunités de diversification de la filière viticole », organisé par l'Institut Agro Montpellier

<https://www.institut-agro-montpellier.fr/agenda/journee-scientifique-vigne-vin-jsvv-2026>

- 9 avril 2026, en ligne

Webinaire sur « Génétique et qualité des produits », organisé par l'IDELE

<https://idele.fr/detail-evenement/webinaire-ebis-actu-n15-genetique-et-qualite-des-produits>

- 10 avril 2026, en ligne

Webinaire sur « Bâtir une stratégie foncière agricole sur son PAT au service de la souveraineté alimentaire », organisé par le Centre de ressources du développement durable (CERDD)

<https://framaforms.org/10-avril-2026-batir-une-strategie-fonciere-agricole-sur-son-pat-au-service-de-la-souverainete>

- 15-16 avril 2026, Réquista (12)

Salon « Provinlait », co-organisé par France brebis laitière, UPRA Lacaune, Fédération nationale ovine, les O.P. de producteurs Roquefort et 4^e bassin, Groupama, Crédit agricole, Chambre d'agriculture, Communauté des communes du Réquistanais

<https://provinlait.fr/>

- 26-28 avril 2026, partout en France

Les 48 heures de l'agriculture urbaine, organisées par l'AFAUP

<https://www.les48h.com/>